CNA

المجلس الوطني للتأمينات

CONSEIL NATIONAL DES ASSURANCES

Centre de documentation

DIVISION INFORMATION & COMMUNICATION

DOSSIER DE PRESSE SUR LES RISQUES AU MONOXYDE DE CARBONE ET LES INTOXICATIONS ALIMENTAIRES

décembre2013

Sommaire

TOUT SUR L'ALGERIE du 301213 6

Tizi Ouzou : un mort et quatre personnes dans un état critique suite à une intoxication alimentaire 6
L'EXPRESSION du 251213 6
Les accidents domestiques plus meurtriers que les accidents de la route 6
L'EXPRESSION du 251213 7
Accidents domestiques: une hausse inquiétante à Tizi Ouzou 7
L'EXPRESSION du211213 8
BOUIRA : Campagne contre les accidents domestiques 8
L'EXPRESSION du 141213 11
Le massacre du monoxyde de carbone continue:13 morts en trois jours! 11
L'EXPRESSION du 111213 12
24h après le drame causé par le monoxyde de carbone:Bab El Oued en deuil 12
L'EXPRESSION du 101213 13
A BAB EL OUED, BEL ABBÈS ET RELIZANE: Huit personnes tuées par le gaz 13

TOUT SUR L'ALGERIE du 051213 14

Conséquence de l'absence de contrôle sur les produits importés Monoxyde de carbone : 21 morts en moins d'une semaine ! 14

LIBERTE du 271113 15
450 000 interventions et 231 décès enregistrés 15

HORIZONS du 041113 16
Tipasa: début de campagne contre les risques du monoxyde de carbone 16

LIBERTE du 231013 17

à l'origine de nombreux accidents de gaz 17
80% des nouvelles installations sont non conformes à Constantine 17

DOSSIER INFOSOIR du 190313 18
Asphyxies au monoxyde de carbone 18
La négligence à l'origine de l'hécatombe 18

LE QUOTIDIEN d'ORAN du 050313 22
Et cinq personnes d'une même famille victimes d'inhalation d'oxyde de carbone 22

MIDI LIBRE du 120213 23
Asphyxie au monoxyde de carbone Des chiffres alarmants 23

L'EXPRESSION du 110213 24
Asphyxie au monoxyde de carbone 24
14 personnes sauvées à Oum El Bouaghi 24

LE QUOTIDIEN d'ORAN du 270113 24

MASCARA: Une campagne contre les risques du gaz 24

EL WATAN du 100213 25
Mort de 04 personnes par asphyxie à M'sila 25

L'EXPRESSION du 100213 25
Inhalation de monoxyde de carbone 25
31 morts en un mois 25

LA NOUVELLE REPUBLIQUE du 080212 27
La Protection civile sur le pied de guerre 27

ALGERIE NEWS du 050212 28
Contrefaits et non conformes Halte au chauffages qui tuent 28

ALGERIE NEWS du 050212 29
Contrefaits et non conformes Halte au chauffages qui tuent 29

LE QUOTIDIEN d'ORAN du 210112 29
Accidents liés au monoxyde de carbone: Deux morts et une trentaine d'asphyxiés en deux mois 29

APS du 010112 30
175 décès par asphyxie au monoxyde de carbone 30

Wakt El Djazaïr du 050611 31
عدد ضحايا الغاز يرتفع إلى أربعة قتلى في ظرف عشرة أيام ببرج بوعريريج 31

EL WATAN du 140211 31
Jijel. Sensibilisation sur le monoxyde de carbone 31

L'EXPRESSION du 291211 32
Inhalation du monoxyde de carbone 32

El Khabar du 160811 33
يسمى"غاز فريون" وبسببه منعت دول أوروبية المغتربين من إدخال بعضها 33

EL KHABAR du 250309 34
Des chauffages Chinois contrefaits envahissent les marchés en Algérie 34
بسبب غياب التهوية والأجهزة الكهرومنزلية المغشوشة 34

LE CHIFFRE d'AFFAIRE du 071413 39
Profitant de la croissance de certaines filières des industries agroalimentaires : Des produits non conformes aux normes inondent le marché algérien 39

L'EXPRESSION du 040413 40
Alimentation & santé : Ustensiles de cuisson 40
Quand les composants nuisent 40

MAGHREB EMERGENT du 280313 42
Les industriels algériens prêts à réduire le sucre dans les boissons 42

EL WATAN du 060313 43
Littoral : 120 contrôleurs du commerce sur le terrain 43

LE COURRIER d'ALGERIE 43
Bilan des activités opérationnelles de la Protection civile 2012 43
L'EXPRESSION du 24 1212 44
ORAN Plus de 500 intoxications alimentaires enregistrées 44

EL KHABAR du 061112 45
حالة تسمم غذائي بقرية رافور 11البويرة: 45

EL KHABAR du 251012 46
تسمّم 30 شخصا في عرس واختناق 25 امرأة داخل حمّام تيارت: 46

LIBERTE du 161012 46

Intoxication alimentaire à AÏn-Larbi(GUELMA) :15 personnes hospitalisées 46
L'EXPRESSION du 101012 46
Intoxication alimentaire: situation alarmante dans les Universités 46
L'EXPRESSION du 090912 47
BOUSSAÂDA 51 personnes victimes d'intoxication alimentaire 47

L'EXPRESSION du 080912 47
BOGHNI 50 personnes intoxiquées à Aït Koufi 48

EL KHABAR du 060912 48
إصابة50 شخصا بتسمم غذائي في تيزي وزو 48

LIBERTE du 280812 48

Boumerdès 18 personnes victimes d'une intoxication alimentaire à Khemis El-Khechna 48

EL KHABAR du 210812 49
الرفيس" يدخل عائلة بأكملها المستشفى بمعسكر" 49
L'EXPRESSION du 250712 49
Annaba au mois de ramadhan : Anarchie, saleté et insécurité 49

L'EXPRESSION du 170712 50

58 personnes victimes d'intoxication alimentaire à Laghouat 50
LIBERTE du 030712 51
Oum El-Bouaghi : Trois cas suspectés de botulisme 51

EL KHABAR du 300612 51
تسمم أكثر من 150 شخص في عرس بالشلف 51
LIBERTE du 260612 52
Consommation À OUM EL-BOUAGHI : Haro sur les intoxications alimentaires 52
L'EXPRESSION du 240612 52
BÉJAÏA Un été sans intoxication alimentaire? 52

LE JOUR d'ALGERIE du 200612 53
Béjaïa Alerte aux risques d'intoxications alimentaires 53

L'ECONEWS du 190612 54
743 cas d'intoxication alimentaire ont été enregistrés au niveau national au cours des six premiers mois de l'année 2012. 54
LIBERTE du 180612 55
Sensibilisation aux risques d'intoxication alimentaire 55

L'EXPRESSION du 180612 55

743 cas d'intoxication enregistrés au premier semestre 2012 55
L'EXPRESSION du 180612 55
Alors que l'été est là: Le spectre des produits avariés plane 56
L'EXPRESSION du 120612 56
Mystérieuse intoxication à mascara: Plus de 130 personnes évacuées à l'hôpital 56
Hassi Messaoud : 67 ouvriers victimes d'une intoxication alimentaire 58

L'EXPRESSION du 060612 58

Cinquante cas d'intoxication alimentaire enregistrés à Tlemcen 59

LIBERTE du 230412 59
23 cas d'intoxication alimentaire à Béni Saf et Sidi Ben Adda 59
LIBERTE du 080212 60
Client ou tube digestif ? 60
L'EXPRESSION du 211211 61
EL EULMA: 36 enfants victimes d'une intoxication 61

LIBERTE du 101011 62
Hôpital de Taher(JIJEL) : du yaourt périmé pour les malades 62

L'EXPRESSION du 051011 62

Une quarantaine d'enfants victimes d'une intoxication alimentaire à Skikda 62
L'EXPRESSION du 041011 63
Draâ el mizan (tizi ouzou):12 jeunes filles intoxiquées 63

L'EXPRESSION du 270911 63
SOUK EL TENINE :79 cas d'intoxication 63
L'EXPRESSION du 110711 63
La canicule est là: Gare aux intoxications 63
L'EXPRESSION du 120611 64
Les intoxications alimentaires font des ravages: Plus de 500 victimes déjà! 64

TOUT SUR L'ALGERIE du 301213

Tizi Ouzou : un mort et quatre personnes dans un état critique suite à une intoxication alimentaire

Un homme, âgé de 70 ans, est décédé dans la nuit du samedi 28 décembre et quatre autres personnes se trouvent toujours dans un état critique, à l'hôpital, suite à une intoxication alimentaire dont ont été victimes de nombreuses personnes dans la commune de Timizart, relevant de la daira de Ouaguenoun, à une vingtaine de kilomètres à l'est de la ville de Tizi Ouzou, a-t-on appris de sources sûres.

Selon nos sources, c'était suite à un repas offert, vendredi, à titre de (wâada) par un habitant du village Souk El Had que les nombreuses personnes invitées ont été victimes de cette intoxication.

Des sources locales affirment que plus d'une centaine de personnes souffraient de troubles et de douleurs à différents degrés suite à la consommation de ce repas. Après consultation, une quarantaine d'entre elles ont été évacuées vers l'hôpital, mais seulement cinq, dont la personne décédée, ont été hospitalisées en raison de leur état critique.

Une enquête a été ouverte par les services sanitaires de la wilaya pour déterminer l'origine exacte de cette intoxication, la plus grave enregistrée dans la wilaya durant ces 10 dernières années.

L'EXPRESSION du 251213

Les accidents domestiques plus meurtriers que les accidents de la route

La nouvelle source de... "la mort"

Par Ilhem TERKI

«Les premières victimes sont les enfants de moins de 5 ans et les personnes âgées de plus de 65 ans.»

Désormais, les accidents domestiques semblent plus mortels que les accidents de la route. Au quotidien, les unités de la Protection civile participent dans les différents secteurs d'interventions pour venir à bout des appels de détresse donnés par les citoyens, suite à ce genre d'accidents. «Près de 37.000 victimes d'accidents domestiques ont été enregistrés à travers le territoire national les dix derniers mois de l'année en cours»,a indiqué le chef de la direction des statistiques et de l'information à la direction générale de la Protection civile, le lieutenant-colonel Farouk Achour en précisant que les victimes de ce genre d'accidents ne se limitent pas seulement aux enfants et aux vieux. Les cas les plus courants sont ceux des enfants ébouillantés ou qui ingurgitent des produits dangereux comme l'acide, ou sont victimes de chutes, brûlures, intoxications et autres. «Brûlures, intoxications et chutes sont les pires accidents domestiques qui hantent les esprits des mamans qui doivent être vigilantes, surtout que ces accidents parfois mortels touchent la tranche la plus sensible de la société (enfants)», explique une professeur en sociologie à l'Université d'Alger 3.

Elle ajoute que plus de la moitié de ces accidents sont courants chez les enfants de moins de 16 ans à l'intérieur du foyer», en regrettant que les enfants en bas âge et les personnes âgées de plus de 65 ans soient la cible de ces accidents. «Les accidents domestiques sont parmi les principales causes de mortalité en Algérie, ils sont fréquents, ils provoquent souvent des désastres. Ils sont à l'origine de milliers de décès et blessés par an», indique Karim, un chirurgien au CHU Mustapha-Pacha d'Alger. Le chirurgien ajoute qu'à la veille des fêtes et notamment avec l'utilisation des pétards, les couloirs des urgences sont submergés par les blessés. «Il faut éviter les pétards qui sont à l'origine de plusieurs catastrophes», souligne le chirurgien.

Par ailleurs, les praticiens de la santé publique à l'hôpital Mustapha-Pacha, et les autres ont presque tous le même discours sur la sensibilisation des parents. «Il faut savoir que les pétards peuvent entraîner de graves blessures au niveau des yeux, des lésions auditives parfois irréversibles et même provoquer des blessures graves dont des mutilations (amputation de la main, des doigts, surdité, cécité)», ajoute un autre médecin urgentiste dans un hôpital public, il poursuit, «sans parler des risques d'incendies qui peuvent se déclarer surtout au niveau des matières inflammables». Les mêmes praticiens évoquent la gravité de ces produits pyrotechniques. «Ces produits pyrotechniques sont à plus d'un titre dangereux que font exploser les jeunes et les moins jeunes, dans les quartiers, les rues et les marchés». A ce sujet, il est utile de dénoncer la responsabilité des parents qui cèdent aux caprices de leurs enfants par l'achat de pétards aux fins de divertissement, sans mesurer les risques auxquels ils sont exposés et les conséquences parfois tragiques qui peuvent en découler, pour eux-mêmes ou pour autrui. Par ailleurs, malgré le constat affreux de la Protection civile, aucune organisation ne dénonce ce désastre, pis encore aucune prévention n'est faite à cet égard. Un tueur encore plus dangereux que les autres nous guette dans nos propres domiciles. C'est le monoxyde de carbone qui fauche chaque jour de plus en plus de vies.

Le scénario qui se répète c'est, «en dormant, on perd connaissance puis on meurt..», explique un expert averti en regrettant que le monoxyde de carbone tue au minimum 400 personnes par un. Il est important de souligner que dans les derniers bilans publiés par la Protection civile, l'alerte est donnée dont les chiffres publiés sont effrayants.

L'EXPRESSION du 251213

Accidents domestiques: une hausse inquiétante à Tizi Ouzou

Les dernières pluies ont été marquées par la mort de plusieurs personnes à cause du monoxyde de carbone à travers les communes de la wilaya de Tizi Ouzou.

En l'espace d'une vingtaine de jours, période pluvieuse, les services de la Protection civile ont effectué cinq interventions pour des personnes asphyxiées. Trois personnes ont perdu la vie.

Le même rapport de la Protection civile évoque comme cause principale, des accidents domestiques liés essentiellement au chauffage par le gaz butane ou par le gaz naturel.

Un autre cas de décès, relève le même document, est dû au chauffage au charbon alors que le chauffe-bain serait à l'origine d'un autre accident.

En effet, le 22 novembre, un jeune de 30 ans a été retrouvé mort dans son local commercial à Abizar dans la commune de Timizart. Quelques jours plus tard, à Aït Saâda, dans la commune de Tademaït une vieille dame de 70 ans a perdu la vie par asphyxie.

Le rapport de la Protection civile évoquait un accident domestique lié au chauffage au charbon. Au début du mois de décembre, un homme d'une soixantaine d'années a été retrouvé mort dans sa chambre après avoir inhalé du gaz durant toute la nuit.

En fait, le nombre d'accidents domestiques durant les périodes hivernales ne se limitent pas aux cas de victimes retrouvées mortes.

Le décompte fait également état à d'autres accidents où les victimes ont pu être sauvées par les proches ou par les éléments de la Protection civile.

Cependant, le rapport émanant des services de la Protection civile incite à poser plusieurs questions au sujet, non seulement des causes, mais surtout sur les catégories d'âges touchées.

En effet, sur les sept cas, seulement deux victimes étaient âgées de moins de 40 ans. Malgré toutes les campagnes de communication et sensibilisation, les populations ne mesurent pas encore le danger de la mauvaise utilisation du matériel. Faire fi des prescriptions et du mode d'emploi conduit immanquablement à des accidents dramatiques.

L'EXPRESSION du211213

BOUIRA : Campagne contre les accidents domestiques

La cause essentielle reste le non-respect des consignes de sécurité par les usagers du gaz, de l'électricité.

La direction de la Protection civile, la filiale SDC de l'ex-sonelgaz, la direction du commerce, la direction de Naftal en étroite collaboration avec la radio locale organisent depuis hier, une campagne de sensibilisation et d'explication pour éviter les accidents domestiques et particulièrement ceux de l'hiver. Chaque année en cette période des catastrophes sont enregistrées. La cause essentielle reste le non-respect des consignes de sécurité par les usagers du gaz, de l'électricité. Même si la responsabilité dans de multiples accidents incombe aux citoyens, même les pouvoirs publics ont une part de responsabilité.

La décision de centraliser les compteurs électriques, l'utilisation du fil torsadé dans les branchements individuels, alors qu'il est conçu pour les arrivées, la fermeture des bouches d'aération par les habitants lors des transformations devenues monnaie courante chez les Algériens, le non-respect des normes dans la réalisation des colonnes d'évacuation des gaz brulés, l'installation d'appareils par des profanes et des personnels non qualifiés...sont autant de raisons à l'origine d'accidents qui parfois, coûtent la vie à des personnes.

La campagne de sensibilisation relayée par la radio locale consiste en une caravane qui, ce vendredi, a sillonné la daïra de Haïzer, plus précisément les chefs-lieux des communes de Taghzout et de Haïzer. Dans l'après-midi les explications et les mesures préventives ont été données aux habitants des communes de Khabouzia et de Raouraoua, plus à l'Ouest. Pour le responsable de la prévention auprès de la Protection civile, la campagne est permanente. «Nos services font au quotidien des démarches auprès des usagers pour les sensibiliser».

L'ouverture de certains espaces au grand public est soumise à des autorisations des pompiers. Hélas cette autorisation est passée outre, notamment pour ces espaces dits «bazar» où aucune mesure n'est prise en compte. Tout le monde aura remarqué des branchements électriques bricolés et sans aucune norme dans ces espaces hautement fréquentés. La contrefaçon est aussi un facteur avantageant ces accidents. Par souci du prix, les citoyens se rabattent sur des produits contrefaits qui représentent un vrai danger lors de leur utilisation. Ces produits vont d'une simple prise électrique au radiateur à gaz, au fer à repasser, au chauffe-bain. La campagne n'échappe pas au danger. Les utilisateurs des bouteilles butanes passent quelques fois outre l'obligation d'utiliser des tendeurs, des joints conformes. la campagne qui a démarré hier, se veut une contribution au combat contre ces drames qui endeuillent des familles entières.

LE MIDI LIBRE du 191213

Dangers du monoxyde de carbone
Sonelgaz lance à Alger une campagne de sensibilisation

Une vaste campagne de sensibilisation contre les dangers de la mauvaise utilisation des appareils de chauffage fonctionnant au gaz de ville a été lancée hier mercredi à Alger par la Sonelgaz. La direction de distribution de Gué de Constantine de Sonelgaz a placé cette campagne de sensibilisation contre la mauvaise utilisation du gaz sous le thème de : ''Le gaz tue, soyez vigilants !''.

''A l'arrivée de chaque saison hivernale, nous constatons un alourdissement des bilans d'incidents générés par la mauvaise utilisation du gaz, intoxications au monoxyde de carbone ou fuites de gaz'', indique dans un communiqué Sonelgaz qui précise que ''ce phénomène continue à menacer des milliers de foyers''.

Cette campagne se décline en visites dans les établissements scolaires, et notamment la sensibilisation contre les dangers du monoxyde de carbone. Selon un bilan de la direction générale de la Protection civile, ses différentes unités ont effectué en 2012 près de 452.000 interventions liées aux accidents domestiques dont les fuites de gaz, alors que durant les neuf premiers mois de 2013, les mêmes services ont déjà comptabilisé plus de 335.000 interventions rapporte l'APS.

A fin septembre dernier, les services de la Protection civile ont recensé 231 décès contre 397 en 2012 dans des accidents domestiques provoqués par des appareils de chauffage défectueux, et leur mauvaise utilisation. En outre, plus de 2.253 personnes qui avaient inhalé du monoxyde de carbone ont été sauvées à fin septembre dernier contre 3.871 en 2012.

Les communes visées par cette campagne de sensibilisation contre les dangers de la mauvaise utilisation du gaz sont El Achour, Baba Hassen, Draria, Saoula, Khraicia, Birkhadem et Baraki. Le monoxyde de carbone est la première cause des décès par intoxication dans le monde, selon des statistiques de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

EL MOUDJAHID du 191213

Appareils électroménagers : 88% des échantillons analysés non conformes

Les produits d'entretien touchés par la non- conformité

Les analyses effectuées par le Centre algérien du contrôle de la qualité et de l'emballage (CACQE), durant le premier semestre 2013, montrent que 88% des échantillons d'appareils électroménagers analysés sont non conformes aux normes en vigueur. Durant les six premiers mois 2013, «le CACQE a effectué des analyses physico-chimiques sur 50 échantillons d'appareils électroménagers, les résultats ont montré que 44 de ces derniers, soit (88%), sont non conformes aux normes en vigueur», précise le CACQE dans un bilan sur l'activité analytique du centre. Selon le CACQE, les analyses microbiologiques et physicochimiques effectuées par les 19 laboratoires relevant du centre montrent que les produits laitiers, les eaux et boissons, gâteaux et les graisses animales et végétales, ainsi que les vinaigres et produits d'assaisonnement sont les plus touchés par la non-conformité. Le centre a procédé à l'analyse de 6.540 échantillons pour la répression de la fraude, soit un taux de 91% du total (7.124 échantillons analysés), 2.942 échantillons ont été analysés en microbiologie donnant une non-conformité de 502 produits, soit plus de 17%. Pour assurer la protection de la santé et la sécurité du consommateur, le CACQE procède à des analyses et des essais nécessaires à la vérification de la conformité des produits agroalimentaires, alimentaires et industriels fabriqués localement ou importés. «Pratiquement tous les produits sont touchés par le phénomène de la non-conformité aux normes, mais à des degrés différents», relève le CACQE dans son bilan. Le centre indique que les 3.598 échantillons analysés en physicochimie se sont soldés également par une non- conformité de 918 échantillons, soit 26%. Les analyses microbiologiques montrent que sur les 570 échantillons des eaux et boissons analysés, 150 échantillons sont non conformes, soit 26,3%, suivis par le lait et produits laitiers avec 102 échantillons non conformes, soit 9,3% sur un total de 1.096 échantillons analysés.

Les produits d'entretien touchés par la non- conformité

Les gâteaux enregistrent 70 cas non conformes (25,7%) sur un nombre global de 272 échantillons analysés et les plats cuisinés 28 cas, soit 33,3% des 84 échantillons analysés. Les analyses physico-chimiques effectuées sur d'autres produits alimentaires montrent aussi que plusieurs produits sont également touchés par le phénomène. Il s'agit, notamment, des vinaigres et produits d'assaisonnements, avec 294 cas non conformes (47,57%) d'un nombre global analysé de 618 échantillons. Les graisses animales et végétales ont enregistré 104 cas non conformes (36,6%) sur 284 échantillons. Le bilan du CACQE note également que les produits d'entretien sont aussi touchés par la non-conformité avec un nombre de 92 cas (39,3%), sur un total de 234 échantillons analysés, alors que les produits d'entretient automobile sont touchés à hauteur de 80%, soit 24 cas sur les 30 échantillons analysés. Sur un total de 7.124 échantillons analysés durant les six premiers mois de l'année en cours, 6.540 échantillons analysés pour la répression des fraudes ont révélé que 1.420 échantillons sont non conformes, soit 21,71%. Le CACQE compte réaliser une vingtaine de nouveaux laboratoires afin d'atteindre l'objectif d'au moins un laboratoire pour chaque wilaya d'ici à fin 2014. Outre les 20 laboratoires opérationnels actuellement, le CACQE a bénéficié de 22 projets de laboratoires dans les différents programmes nationaux, afin d'atteindre l'objectif d'ici à 2014, d'environ un laboratoire pour chaque wilaya. Pour ce Centre, la politique nationale de qualité qui est tributaire du développement de ces laboratoires vise à consolider sa présence afin de garantir à chaque région, un laboratoire de proximité, doté de tous les équipements de pointe permettant de gérer toute sorte d'analyses au niveau local.

LE QUOTIDIEN d'ORAN du161213

EL-BAYADH: Campagne de sensibilisation sur les accidents dus au gaz

Par Hadj Mostefaoui

La période froide, voire même glaciale s'est installée durablement dans cette région des Hauts-Plateaux, avec comme chacun le sait, un thermomètre qui affiche des températures négatives pendant six longs mois. Pour se prémunir du froid et des brusques baisses de température, l'utilisation des appareils de cuisine et de chauffage alimentés en gaz naturel devient une nécessité. Mais gare à ceux ou celles qui ignorent les risques parfois mortels dus à l'inhalation du monoxyde de carbone. N'a-t-on pas vu des chefs de famille recourir à des appareils de chauffage de type artisanal qui sortent tout droit et sans garantie aucune des ateliers de forgerons, d'artisans soudeurs, ignorant les règles les plus élémentaires en matière de sécurité. Cette période a été jugée propice par la direction NAFTAL/GP/Saïda qui vient de lancer une vaste campagne de sensibilisation en milieu scolaire à El-Bayadh et El Abiodh Sidi Cheikh sur les causes et les dangers que présente le monoxyde de carbone. D'ailleurs, plus d'une dizaine de chefs de famille du milieu nomade a pris part à la série de conférences-débats animées brillamment par des spécialistes de la prévention et de la sécurité dont notamment Mr. Djeloul Mansouri, en un mot, d'excellents pédagogues qui ont réussi à faire passer le message. Des thèmes longuement mis en exergue, développés et débattus à l'aide de supports audiovisuels mettant en relief les précautions et mesures à prendre avant et après l'installation de tout appareil de chauffage de cuisine. L'accent a été mis plus particulièrement, par chacun des intervenants, sur les fuites de gaz, les défauts d'installation d'appareils à usage ménager, sur la manipulation et le transvasement de gaz d'une bonbonne à l'autre, une pratique extrêmement dangereuse qui est devenue monnaie courante chez les populations nomades. Il y a lieu de signaler que l'opération de purge de ces bonbonnes est jugée très dangereuse.

On note aussi que pas moins d'une vingtaine d'accidents ménagers dus à des fuites de gaz ou à l'inhalation de monoxyde de carbone ont été enregistrés pour le seul mois de novembre de cette année et qui se sont soldés par une vingtaine de victimes qui ont miraculeusement été sauvées d'une morte lente et ceci seulement pour le chef-lieu de la wilaya.

L'EXPRESSION du 141213

Le massacre du monoxyde de carbone continue:13 morts en trois jours!

Le tueur silencieux fauche chaque jour de plus en plus de vies.

La faucheuse de la mort silencieuse est de retour. Lorsque les températures baissent, les risques d'intoxication au monoxyde de carbone CO prennent de l'ampleur. En trois jours, 12 personnes ont trouvé la mort par le monoxyde de carbone. «cinq personnes sont décédées asphyxiées par le monoxyde de carbone Co», souligne un bilan établi hier par les services de la Protection civile en étalant que malheureusement «Trois personnes ont été décédées dans la wilaya de M'sila à la cité Aidine commune de Mejdel, une autre personne décédée dans la wilaya d'El Oued à la cité 08-Mai commune El Oued et une personne a trouvé la mort dans la wilaya de Borj Bou Arréridj à la cité El Arch, commune El Anceur».

Le même communiqué explique: «Nos secours sont intervenus pour prodiguer des soins de première urgence à trois personnes incommodées par le monoxyde de carbone Co émanant des appareils de chauffage dans la wilaya de Laghouat.»

Par ailleurs, les même unités ont intervenu pour procéder à l'extinction de dix incendies urbains et divers qui ont causé des brûlures légères à six personnes. «Quatre personnes à Souk Ahras, une personne à Laghouat, une autre personne à Tizi Ouzou ont été traitées et évacuées vers les structures hospitalières», précise le document. Rappelant que la semaine dernière, trois personnes d'une même famille ont trouvé la mort asphyxiées par le monoxyde de carbone dans leur domicile dans la daïra de Bab El Oued. «L'homme âgé de 49 ans, la femme 35 ans et l'enfant 8 ans», ont précisé au paravant les éléments de la Protection civile qui ont réussi de réanimer trois autres enfants de la même famille.

Malheureusement, dans la même période, trois autres personnes d'une même famille ont été décédées asphyxiées par le monoxyde de carbone dans leurs habitations à Sidi Bel Abbès. «L'homme âgé de 36 ans, la femme 35 ans et une autre femme âgée de 72 ans», a indiqué la même source. Malgré les campagnes de sensibilisation menées par les différents services concernés, les citoyens ne ventilent pas leurs installations quidemeurent la cause principale de ce désastre. Une autre personne âgée de 54 ans a trouvé la mort à Tébessa dans son habitation au moment où deux autres incommodées ont été secourues par les éléments de la Protection civile. A Relizane, un autre décès a été enregistré la semaine dernière alors que trois personnes ont été sauvées de justesse par les éléments de la Protection civile.Rappelons par ailleurs que depuis le 1er janvier dernier, 231 personnes ont trouvé la mort en inhalant ce gaz tueur.

L'EXPRESSION du 111213

24h après le drame causé par le monoxyde de carbone:Bab El Oued en deuil

«on est secoué par cet accident, ce sont des gens bien, les allées et venues de la petite fille vont terriblement me manquer.»

Gisant sur le sol, sa fille entre ses bras, le père n'a pas pu ouvrir la porte. Trop tard, le monoxyde de carbone a eu raison de sa victime. Quand la porte de l'appartement a été défoncée, elle s'est ouverte sur un terrible drame: trois membres d'une même famille (le père âgé de 49 ans, la mère 35 ans et leur fille de 8 ans) sont décédés suite à une asphyxie au monoxyde de carbone, à leur domicile sis cité Omar Khettabi, commune et daïra de Bab El Oued. 24 heures après le drame qui a secoué la commune de Bab el Oued à Alger, tristesse, mélancolie et consternation; voilà l'état d'esprit dans lequel se trouvaient les voisins et amis des victimes. Mais il y a surtout un traumatisme, et toujours une incompréhension sur ce qui a pu provoquer ce dramatique accident.

La tragédie est survenue dans la nuit de dimanche à lundi derniers, pour endeuiller une famille habitant un petit appartement au rez-de-chaussée dans le bâtiment F de la cité. Les victimes ont été surprises dans leur sommeil par le monoxyde de carbone émanant d'un appareil de chauffage à l'intérieur du domicile. Quand la grand-mère est venue chercher sa petite-fille pour l'accompagner à l'école, frappant plusieurs fois à la porte, elle s'est aperçu du calme tombal qui régnait dans la maison, ce qui a éveillé ses soupçons. Elle a averti les voisins qui ont défoncé la porte, et aussitôt ils ont découvert le drame.

Les services de police et de la Protection civile alertés ne sont arrivés qu'à 13h. Rencontrée sur les lieux du drame, une voisine attristée nous a déclaré: «On est secoué par cet accident, ce sont des gens bien, les allées et venues de la petite fille vont terriblement me manquer.» L'oncle paternel de la fillette, calme et serein, mais profondément anéanti par cet évènement tragique, nous a par ailleurs confié: «C'est le destin, c'est la volonté de Dieu.» Il est à rappeler que le monoxyde de carbone est un gaz incolore, inodore et très toxique, il est dû à une combustion incomplète, résultant d'une absence d'oxygène, d'où la nécessité d'une aération constante du domicile et d'un contrôle régulier des appareils de chauffage.

L'asphyxie au monoxyde de carbone, est devenue un fléau qui terrorise la société algérienne, frappant plus fréquemment. En effet, le bilan établi par la Protection civile indique que depuis le 1er janvier dernier, 231 personnes sont mortes, en inhalant ce gaz tueur.
Récemment, le ministre du Commerce, Mustapha Benbada, a indiqué que plus de 40.000 appareils de chauffage répartis sur 18 containers sont bloqués aux ports du pays pour non-conformité aux normes de sécurité. Le ministre a affirmé aussi que ces mesures entrent dans le cadre des efforts des pouvoirs publics pour la protection de la santé et la sécurité des consommateurs, avant d'ajouter que ces dangers continueront à menacer les familles, «si les efforts de tous ne sont pas conjugués et une culture de prévention n'est pas incluse dans les programmes».

Toutefois, un petit tour chez les vendeurs de l'électroménager, permet de constater la vente des appareils de chauffage sans cheminée et contrefaits. ce qui pose problème. D'un côté, le ministre du Commerce indique que son ministère mène une guerre ardente contre la commercialisation de ces produits défectueux, et d'un autre côté, on constate clairement la vente de ces mêmes produits au vu et au su de tous. Bref, le monoxyde de carbone continuera de frapper aux portes des Algériens, si les autorités ne prennent pas les mesures nécessaires pour stopper la vente de ces appareils contrefaits. Il appartient aussi aux citoyens de prendre toutes les précautions.

L'EXPRESSION du 101213

A BAB EL OUED, BEL ABBÈS ET RELIZANE: Huit personnes tuées par le gaz

Le quartier mythique de Bab el Oued est sous le choc: une famille a été décimée par le gaz.

Trois personnes d'une même famille sont décédées asphyxiées par le monoxyde de carbone dans leur habitation cité Omar Khettabi, commune et daïra de Bab El Oued: l'homme âgé de 49 ans, la femme 35 ans et l'enfant 8 ans. Les éléments de la Protection civile ont réussi le miracle de réanimer les trois enfants de cette famille. Contacté par nos soins le colonel Achour a regretté que «malgré la campagne de sensibilisation que nous menons sur tous les fronts, les citoyens ne ventilent pas leurs installations.

A Sidi Bel Abès trois autres personnes d'une même famille sont décédées asphyxiées par le monoxyde de carbone dans leurs habitations de même que trois autres incommodées ont été secourues par nos soins à la cité 40 Logements Larbi Ben M'hidi commune de Sidi Bel Abbès: l'homme âgé de 36 ans, la femme 35 ans et une autre femme âgée de 72 ans.

Une personne âgée de 54 ans a trouvé la mort à Tébessa dans son habitation au moment où deux autres incommodées ont été secourues par nos secours. A Relizane un autre décès a

été enregistré hier en fin de journée alors que trois personnes ont été sauvées de justesse par les éléments de la Protection civile.»

Invisible, il agit en silence, la nuit et en hiver, sur des cibles en position allongée. Il ne leur donne aucune chance pour fuir, crier ou demander des secours. Le monoxyde de carbone est un véritable tueur silencieux qui endeuille des centaines de familles algériennes, chaque hiver. Il n'y a pas un jour qui passe sans que des vies ne soient emportées par ce tueur silencieux.
Le seul moyen de lutte reste la sensibilisation qui s'est avérée insuffisante jusque-là, car le massacre continue. Samedi dernier, il a failli tuer six personnes à Tissemsilt, avec l'actuelle vague de froid qui traverse le pays.

Depuis le 1er janvier dernier, 231 personnes sont mortes en inhalant ce gaz tueur, dégagé par des appareils de chauffage défectueux. Suffisant pour la mise en place d'une véritable «Task force» par les différents ministères (Santé, Intérieur, Commerce, Energie) pour circonscrire ce phénomène, du moins le prévenir et limiter au maximum les risques d'accidents.
A Sidi Bel Abbès, Mustapha Benbada avait décliné, au début de ce mois, le plan de bataille de son ministère pour lutter contre ce phénomène qui coûte la vie chaque année en moyenne à plus de 200 personnes, avec une facture très lourde pour la collectivité nationale: hospitalisation de milliers de blessés, surconsommation d'énergie électrique, mobilisation des moyens de la Protection civile et des différents corps de sécurité.

L'entrée frauduleuse ou les non-déclarations douanières des appareils de chauffage non-conformes ou de contrefaçon coûtent également énormément au Trésor public. C'est en quelque sorte le nombre élevé de décès à fin septembre dernier, 231 contre 397 en 2012, ainsi que le coût social et économique de ce fléau qui a, cette année, obligé le ministère du Commerce à revoir son plan de bataille contre l'entrée sur le marché national de l'électroménager, d'appareils de chauffage défectueux ou ne répondant pas aux normes.

Ce plan de bataille du département de M.Benbada se décline en deux volets: agir en amont en établissant un contrôle rigoureux de la conformité des appareils de chauffage importés et obliger en aval les importateurs et revendeurs de ce type d'appareils à fournir toutes les informations au consommateur.

TOUT SUR L'ALGERIE du 051213

Conséquence de l'absence de contrôle sur les produits importés Monoxyde de carbone : 21 morts en moins d'une semaine !

Le monoxyde de carbone continue d'endeuiller des familles algériennes en cette période de froid. Onze personnes ont trouvé la mort à Batna asphyxiées par le monoxyde de carbone provenant d'un appareil défectueux, rapporte, ce mercredi 4 décembre la radio nationale.

Soixante-neuf autres ont pu être secourues et sauvées de justesse dans la même wilaya, indique la même source. La semaine passée, dix personnes ont péri dans les wilayas de Mila et de Bordj Bou Arreridj à cause du monoxyde de carbone.

Ce gaz invisible est à l'origine du décès de centaines de personnes chaque année en Algérie. En 2012, 230 personnes avaient perdu la vie suite à l'inhalation du monoxyde de carbone à travers le territoire national contre 175 en 2011.

Les appareils défectueux et de qualité douteuse ainsi que le manque de sensibilisation, sont les principaux facteurs de ces drames. Pour lutter contre l'entrée frauduleuse des appareils non conforme, le gouvernement a pris des mesures et promulgué des décrets fixant les conditions et modalités d'application en matière de garantie de la marchandise et des services.

Le ministre du Commerce avait indiqué la semaine passée, à l'occasion d'un colloque international sur la lutte contre la contrefaçon en Algérie, que 40 000 appareils de chauffage importés de Chine et de Turquie, ont été bloqués aux frontières en 2013 pour non-conformité aux normes de sécurité. Mais les frontières algériennes sont de véritables passoires, d'où passent des appareils de chauffage contrefaits et de qualité douteuse. Ces appareils sont ensuite vendus dans des magasins sans aucune garantie ni service après-vente, au vu des agents du ministère du Commerce chargés du contrôle de la qualité des produits commercialisés

LIBERTE du 271113

Le ministre du Commerce l'a déclaré à Sidi Bel-AbbÈs
450 000 interventions et 231 décès enregistrés

Par : A. BOUSMAHA

Les services de la Protection civile ont enregistré 396 cas de décès sur les 450 000 interventions effectuées en 2012, et 231 décès durant les 9 premiers mois de l'année en cours, où ont été comptabilisées 335 000 interventions. Les accidents domestiques les plus fréquents sont les asphyxies, les intoxications, les brûlures, les chutes et les explosions.

Mustapha Benbada, ministre du Commerce, qui était, avant-hier, en visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Sidi Bel-Abbès, a déclaré dans une allocution à l'ouverture de la Journée régionale d'information et de sensibilisation sur la prévention des accidents domestiques, organisée par la direction de wilaya du commerce et de l'Association de protection des consommateurs, que "pour les accidents domestiques, les services de la Protection civile ont enregistré 396 cas de décès sur les 450 000 interventions effectuées en 2012, et 231 décès durant les neuf premiers mois de l'année en cours, où ont été comptabilisées 335 000 interventions. Les cas d'accidents domestiques les plus fréquents sont des asphyxies, des intoxications, des brûlures des chutes et des explosions". Dans ce contexte, le ministre du Commerce a rappelé que "la plupart des accidents domestiques sont dus à l'inconscience des citoyens, à la vétusté et la défectuosité des appareils électroménagers, notamment les chauffages. Pour cela, l'État s'est doté d'une série de lois pour réduire les conséquences néfastes des accidents domestiques et des produits contrefaits". Lors d'un point de presse tenu à l'issue de cette visite et en réponse à une question de Liberté sur les mesures et les sanctions prises à l'encontre des commerçants réquisitionnés qui n'ont pas respecté les programmes de permanence durant les fêtes de l'Aïd El-Adha, le ministre du Commerce a indiqué : "Pour l'Aïd El-Adha, le taux d'observation de la permanence a été très important et il a dépassé les 97%. Moins de 600 commerçants sur les 16 000 réquisitionnés n'ont pas répondu présent. Les sanctions sont connues, la loi a été promulguée et elle est entrée en vigueur. Donc, ça sera la fermeture administrative et les dossiers des contrevenants seront soumis à la justice.

Il y aura aussi des amendes qui varient entre 50 000 et 300 000 dinars". Et d'ajouter : "Pour cela, nous avons fait un travail d'investigation et nous avons convoqué tous ceux qui ont failli. Ensuite, nous avons étudié leur situation, bien sûr, nous avons été un peu indulgents avec les gens qui avaient des cas de force majeure et ceux qui n'avaient aucun problème, leurs situations ont été traitées dans le cadre de la loi." S'agissant des améliorants pour pain, interdits en Europe mais autorisés en Algérie et qui pourrait présenter un danger pour la santé du consommateur, il a expliqué : "Les améliorants pour pain font partie d'une pratique internationale, qui va avec le mode de cuisson. Nous, on a changé le mode de cuisson de notre pain du four à dalle au four rotatif et qui nécessite des améliorants, notamment, pour avoir l'aspect croquant du pain. Nous avons des références internationales, à l'image de Codex Alimentarius et l'OMS qui publient annuellement des bulletins d'alerte concernant certains produits cancérigènes. Donc, en ce qui nous concerne, je vous rassure, que la liste des améliorants est arrêtée par la Commission du Codex Alimentarius et nous appliquons à la lettre les conditions de l'OMS visant à protéger la santé des consommateurs et à assurer des pratiques loyales dans le commerce des aliments", a-t-il ajouté.

HORIZONS du 041113

Tipasa: début de campagne contre les risques du monoxyde de carbone

Par Amirouche Lebbal

En prévision de la saison hivernale, période au cours de laquelle le risque d'asphyxie par gaz, énergie utilisée comme source de chauffage, augmente sensiblement, la direction de la protection civile de la wilaya de Tipasa déploie ses éléments afin de sensibiliser le citoyen sur ce danger souvent mortel.

La première campagne de sensibilisation avant cet hiver est prévue à travers les dix daïras de la wilaya, du 3 au 9 novembre prochain. « Pendant ces journées de sensibilisation, nos éléments en collaboration avec des représentants des directions de la santé et de la population, de l'énergie et des mines ainsi que de la distribution de gaz et de l'électricité, se rendront dans des établissements d'enseignement, des centres de formation professionnelle ainsi que dans des maisons de jeunes pour non seulement mettre en exergue les conséquences de l'asphyxie par le gaz, mais surtout comment se comporter en cas de survenance de ce genre d'accident » confie le lieutenant Michalikh, chargé de communication au niveau de la direction de la protection civile à Tipasa. Et d'ajouter : « Les commissions en charge du volet sensibilisation, auront également à exécuter des simulations d'intervention en cas d'asphyxie et distribuer des dépliants au large public ». En effet, le risque d'asphyxie par le monoxyde de carbone (CO) ou suite à l'inhalation de gaz de ville et du butane s'amplifie à chaque période hivernale et engendre le décès de plusieurs personnes. Selon la même source, seule la prévention est à même de réduire ce risque. Une prévention qui passe avant tout par l'entretien et la vérification de toutes les installations fonctionnant à base de gaz avant leur utilisation, particulièrement les chauffages qui doivent-être contrôlés au moins une fois par année par un professionnel. « Si une fuite de gaz peut être détectée à son odeur distinctive, ce n'est malheureusement pas le cas du monoxyde de carbone, un gaz inodore et incolore, mais hautement toxique. Cependant, il y a un moyen de le détecter indirectement », souligne-t-il.

Avant de poursuivre : « Le monoxyde de carbone se constitue lors d'une combustion d'énergie inflammable incomplète. Quand les appareils électroménagers fonctionnant à base de gaz (cuisinière, chauffe-eau, chauffe-bain) émettent, au lieu de flammes bleues, des flammes orangées ou jaunes. Donc, il faut faire très attention, si on constate que la flamme est orangée ou vire au jaune, car dans ce cas il y a présence du CO ». Les effets ravageurs du CO donnent froid au dos « puisque la présence de 0,1% de ce gaz dans un milieu fermé peut engendrer la mort au bout d'une heure. Si cette quantité se multiplie par dix, c'est-à-dire à 1%, la victime rend âme en l'espace d'un quart d'heure et à 10%, c'est la mort instantanée », dévoile-t-il.

LIBERTE du 231013

à l'origine de nombreux accidents de gaz
80% des nouvelles installations sont non conformes à Constantine

Par : Betina Souheila

"L'installation interne de 80% de ces logements récemment raccordés au gaz est mal faite et présente un danger pour les habitants", nous a indiqué hier la chargée de communication de la SDE.

"La majorité des installations de gaz, notamment à la cité des 700-Logements, à l'unité de voisinage (UV 09) à la nouvelle ville Ali-Mendjeli ne répondent pas aux normes." C'est le constat fait par la société de distribution de gaz et d'électricité de l'Est (SDE), à Constantine. "L'installation interne de 80% de ces logements récemment raccordés au gaz est mal faite et représente un danger pour les habitants", nous a indiqué, hier, la chargée de communication de la SDE. En effet, les habitants remplacent le cuivre par le flexible qui est facilement sujet à des fuites. à ce sujet, Mme Takhrist Wahiba nous a précisé que ce genre de comportement a causé, l'année dernière, la mort d'un résident de cette même cité. Par ailleurs, selon le rapport de la SDE, 20% des chauffages sont raccordés par le flexible, alors que le règlement interdit strictement son utilisation.

Pis, des citoyens inconscients de la gravité de la situation utilisent des flexibles périmés. "Une mère de famille nous a déclaré lors de notre visite que le flexible installé pour son chauffage date de 2007, alors que sa durée est de 3 ans", ajoute notre interlocutrice.

Ajoutons à cela la mauvaise qualité des robinets d'arrêt utilisés par les entreprises chargées de l'installation interne du gaz.

Un nouveau phénomène a été constaté par les agents de la SDE, celui de l'absence de la gaine d'évacuation des chauffe-eaux. Dans ce cadre, la SDE a lancé une campagne de sensibilisation aux risques du gaz. "C'est la première fois que la société intègre dans le programme de sensibilisation une opération de maintenance des appareils qui fonctionnent au gaz", affirme Mme Takhrist. Les responsables de l'entreprise ont donné aux habitants des 700-Logements, qui sont en majorité des sous-locataires, un délai d'une semaine pour rénover les installations, autrement ils seront privés de gaz. Notons que 6 000 abonnés à travers les 11 communes de la wilaya sont concernés par cette campagne. La semaine prochaine sera réservée aux habitants de Mihoubi (commune de Zighoud-Youcef).

DOSSIER INFOSOIR du 190313

Asphyxies au monoxyde de carbone
La négligence à l'origine de l'hécatombe

Par Assia Boucetta

Dès les premiers froids, des pratiques à risque surgissent pour causer des dégâts irréparables. Chauffages défectueux, mauvaise installation ou absence d'aération sont autant de dysfonctionnements qui continuent à endeuiller les familles algériennes. Un état de fait qui appelle à l'intervention urgente des autorités pour vulgariser les informations utiles à la meilleure utilisation du gaz de ville. Mais aussi dans le choix et l'installation des appareils de chauffage et chauffe-bains.

51 décès en 2012

Conséquences *- La sous-estimation, la méconnaissance des risques du monoxyde de carbone et le non-respect des règles de sécurité préconisées sont à l'origine des accidents.*

On parle de 151 décès par inhalation de monoxyde de carbone en 2012 en attendant le bilan de 2013 qui ne s'annonce pas meilleur, et peut-être même pire.

Les campagnes de sensibilisation n'ont, jusque-là, pas eu l'effet escompté. Résultat : les citoyens payent au prix fort leur négligence, à l'origine de la plupart des cas.

C'est un fait avéré, les risques d'incendie ou d'intoxication par monoxyde de carbone ne sont pas liés exclusivement à l'utilisation d'appareils défectueux. Ces drames sont davantage la conséquence directe d'une omission des règles de sécurité et du non-respect des mesures d'aération que de la qualité du matériel utilisé. Ce sont là les conclusions aussi bien des services de la Protection civile, de la Société de distribution de l'électricité et du gaz (SDA) que des commerçants. «Faute d'une aération permettant un renouvellement de l'air de la maison et d'une vérification des installations, le monoxyde continue de faire des victimes», atteste le chargé de communication au niveau de la Direction générale de la Protection civile. Le manquement au respect des normes de conformité des systèmes d'évacuation serait à l'origine de décès de 80% des victimes par inhalation de gaz, certifie la SDA. Il n'est toutefois pas sérieux d'occulter la part de responsabilité des importateurs qui, peu soucieux de la sécurité du consommateur, n'hésitent pas à inonder le marché de produits bas de gamme. Et ce au vu et au su des services douaniers instruits pourtant de pratiquer un contrôle rigoureux de tous les appareils de chauffage importés, selon les mesures annoncées à maintes reprises par le ministère du Commerce. Les décès générés par ce «tueur silencieux» qui s'invite à chaque période hivernale restent très élevés notamment dans les régions reculées qui, pour se prémunir des nuits glaciales, se rabattent sur les chauffages à portée de main. Défectueux ou contrefaits, l'important dans ces moments de grand froid est de se sentir au chaud. Ainsi, l'installation et la mise en marche sont souvent effectuées par des personnes qui n'ont pas les compétences requises. La mort devient dans ces cas de figure inévitable. Les zones ayant payé un lourd tribut de ce risque domestique majeur demeurent les Hauts-Plateaux à l'image de Tiaret, Médéa, Djelfa, Tissemsilt et Sétif. Des régions connues pour leur froid insoutenable en hiver.

Des chiffres qui font peur

Constat - *La vague de froid qui sévit depuis le début de l'hiver, notamment dans les zones montagneuses, a conduit à une utilisation en discontinu des appareils de chauffage, même les plus défectueux.*

A Batna, 8 personnes ont trouvé la mort et 30 autres ont été blessées dans 13 accidents dus à l'inhalation de monoxyde de carbone depuis le début de l'année dans cette wilaya. Certains ont eu plus de chance que d'autres à l'image de ces 11 personnes appartenant à trois familles résidant à Tazoult dans cette vaste région des Aurès. Elles ont été sauvées d'une mort certaine après avoir inhalé du monoxyde de carbone dans la nuit où le thermomètre était descendu à moins 4 degrés. La Protection civile attribue ces deux accidents à l'inhalation de gaz dégagés par des appareils de chauffage. La troisième intervention a permis de sauver deux jeunes femmes de 21 et 29 ans, asphyxiées par les émanations de gaz brûlés provenant d'un chauffe-bain. La chance n'a malheureusement pas été du côté des deux jeunes mariés âgés d'une vingtaine d'années habitant à la cité Bouygues de la ville de Batna. Ils avaient accidentellement inhalé du monoxyde de carbone qui se dégageait d'un appareil de chauffage défectueux. Les corps inertes des deux victimes ont été découverts vers 4h dans la chambre conjugale au domicile familial.

Même scénario à Guelma où une personne a trouvé la mort et une autre a été sauvée de justesse à cause d'un chauffage défectueux. L'accident s'est produit à la cité des Martyrs, dans la commune de Bouchegouf à 35 km à l'est du chef-lieu de wilaya. La victime âgée de 27 ans, a rendu l'âme avant l'arrivée des éléments de la Protection civile.

Toujours pour un chauffage défectueux, quatorze personnes – n'était l'arrivée des services de la Protection civile – ont failli perdre la vie également dans la commune de Ain Beïda à Oum El-Bouaghi. Il s'agit de 11 femmes et de 3 enfants souffrant de difficultés respiratoires et de maux de tête après avoir inhalé du monoxyde de carbone. La wilaya de Sétif a, elle aussi, été le théâtre de plusieurs accidents liés à la mauvaise utilisation de ces appareils de chauffage. Ainsi, cinq personnes membres d'une même famille ont été sauvées d'une mort certaine à El-Eulma suite à l'inhalation de monoxyde de carbone. Le couple âgé de 38 et 31 ans et leurs trois enfants âgés entre 4 mois et 6 ans souffraient de difficultés respiratoires, de maux de tête et étaient pris de vomissements provoqués par une forte odeur de gaz qui se dégageait de la cheminée qui était dans un état vétuste. Les éléments de la Protection civile sont arrivés aussi «juste à temps» pour secourir une famille de 11 personnes à Kasr El-Abtal, près d'Aïn Oulmène. Les victimes âgées de 2 à 84 ans ont commencé à ressentir des douleurs aux oreilles, des vertiges, des troubles de la vue et des maux de tête à la suite de la rupture de la conduite d'évacuation du radiateur.

Un peu plus vers le Sud, trois personnes d'une même famille ont trouvé la mort dans la commune de Mekmène Benamar dans la wilaya de Naâma asphyxiées par des émanations de monoxyde de carbone. Les victimes, le père âgé de 32 ans, la mère de 26 ans et leur enfant de 6 mois, habitant dans une zone périphérique à 72 km à l'ouest de la wilaya, sont décédées après avoir inhalé du monoxyde de carbone s'échappant d'un chauffage dont la gaine d'évacuation était obstruée.

Moins cher, mais moins sûr aussi

Chiffres *- Près de 4 000 appareils de chauffage ne répondant pas aux normes internationales de sécurité ont été refoulés dans les différents ports du pays.*

Un contrôle qui reste bien en deçà des aspirations des consommateurs, qui voient le marché inondé par des appareils peu conformes aux normes. Les plus incriminés sont ceux fabriqués notamment en Chine sous la marque Delonghi, selon les commerçants interrogés.

Ces appareils de marque italienne et dont la plupart de ceux vendus en Algérie sont conçus en Chine, se vendaient jusqu'à un passé récent comme des petits pains en raison de leur prix très accessible, soit 10 000 DA. Aujourd'hui, ces appareils ne font plus recette après les

nombreux accidents enregistrés ces dernières années. Il faut toutefois préciser que «ces chauffages de marque Delonghi ne sont pas responsables à eux seuls de ces catastrophes. Souvent, ce sont les usagers qui ne suivent pas le mode d'installation et d'utilisation recommandé par le fabricant. Ce n'est pas parce qu'un appareil est fabriqué en Chine qu'il n'est pas conforme. La marque n'a rien à voir, c'est son utilisation qu'il faut remettre en cause», atteste Mohamed, un vendeur d'électroménagers à El-Hamiz. Un avis partagé par la majorité des commerçants interrogés. Pour eux, le citoyen ne prend pas assez de précautions, à tel point que certains n'hésitent pas à «placer des chauffages à l'intérieur même des chambres à coucher sans aucune aération», témoigne un autre commerçant de la région. Il n'omet toutefois pas de rappeler la responsabilité des importateurs qui ne sont nullement inquiétés. «Les importateurs ne sont pas dérangés. Ils importent des appareils de chauffages de mauvaise qualité et ils les écoulent sur le marché sans aucun contrôle. Ce sont les commerçants et les consommateurs qui se font piéger», ajoute notre interlocuteur. Les chauffages de marque «Sonaric», fabriqués localement, ont, pour leur part, la cote auprès des consommateurs, en dépit de leur prix jugé trop élevé. Ils sont cédés entre 22 800 et 23 000 DA.

«Leur prix n'est pas, en effet, à la portée de toutes les bourses. Mais c'est de la bonne qualité, d'autant plus que les pièces de rechange sont toutes d'origine allemande et de surcroît disponibles», affirme Mohamed. Ce produit local passe néanmoins bien avant les chauffages Condor, montés également en Algérie et vendus à un prix ne dépassant pas généralement les 15 000 DA. «80 % des ventes sont générées par ces deux marques. Viennent ensuite les chauffages sans cheminée Starlight, cédés à 10 000 DA», selon ce commerçant qui tient à préciser que les clients, riches ou pauvres, sont enclins à choisir le moins cher. Ce qui laisse supposer que les cas d'asphyxie qui se sont multipliés en cette période hivernale incombent en partie au consommateur.

La sensibilisation existe, mais…

l Une vaste campagne de sensibilisation contre les accidents liés à la mauvaise utilisation du gaz de ville a été lancée par la Société de distribution d'électricité et du gaz d'Alger (SDA).

Cette campagne, qui a touché plusieurs wilayas du pays, a pour but d'informer les citoyens sur les moyens de se prémunir contre le monoxyde de carbone souvent fatal. Des conseils sur la meilleure manière de profiter du gaz de ville sans risque d'explosion ou de fuite sont prodigués aux populations. Cette sensibilisation, déclenchée désormais à l'approche de chaque saison hivernale, demeure toutefois peu visible, voire inefficace. Le nombre de cas d'asphyxie enregistrés chaque année, confirme cette conclusion. Les usagers du gaz de ville manquent en effet terriblement d'informations sur ce «tueur silencieux». Mais aussi sur les appareils de chauffage les mieux indiqués pour leur maison. Certains vont même jusqu'à s'improviser plombiers et les installent eux-mêmes avec tout ce que cela comporte comme risques. Des actions préventives de proximité s'avèrent ainsi plus que nécessaires. L'initiative prise par la wilaya de Constantine dans ce cadre est d'ailleurs très louable. Les services de la SDA de cette ville ont lancé une opération de proximité en fai sant du porte-à-porte, ciblant des cités nouvellement créées, ainsi que les populations rurales qui ont été raccordées récemment au réseau du gaz naturel. Ce qui devrait permettre au simple citoyen de mieux connaître les risques réels du gaz naturel et la méthode adéquate d'intervention en cas d'incident.

Mode d'emploi du «tueur silencieux»

Par son aspect invisible, inodore et indolore, le monoxyde de carbone (CO) est un gaz très dangereux et peut être mortel. Il prend la place de l'oxygène dans le sang tout en passant inaperçu. Selon le Dr Djamel Eddine Oulmane, spécialiste à l'INSP, «le monoxyde de carbone est transporté vers le cerveau par le système respiratoire». «Le cerveau cessera de fonctionner au bout de quelques minutes, le cœur et les poumons n'étant plus irrigués en oxygène, s'arrêteront de fonctionner à leur tour, entraînant la mort immédiate.» Selon les études, 0,1 % de CO dans l'air tue en 1 heure, 1 % de CO tue en 15 minutes, alors que 10 % de CO dans l'air tuent immédiatement.

Les symptômes de l'asphyxie au monoxyde de carbone sont, entre autres, les nausées, les vomissements et l'évanouissement et parfois la mort subite. Pour ce spécialiste, il est «nécessaire de laisser systématiquement une conduite d'aération dans le domicile, surtout en hiver, lorsque les appareillages de chauffage fonctionnent». Même constat relevé par le chargé de la communication à la direction générale de la Protection civile qui a insisté sur le respect des conditions d'aération et la vigilance quant à l'utilisation de produits contrefaits.

Les précautions à prendre

Prudence **-** *Il est important de vérifier, chaque année, bien avant l'arrivée de la saison hivernale, les cheminées et conduits d'évacuation de gaz, ainsi que les bouches d'aération.*

L'entretien des appareils fonctionnant au gaz, notamment les radiateurs de chauffage et les chauffe-bains, utilisés sans interruption en période de froid, constitue le geste le plus important à faire en vue de prévenir les accidents.

Hélas, ce conseil est peu suivi par les usagers de ce genre de matériel, qui reste ainsi la première cause de 80 % des cas d'asphyxie au gaz enregistrés dans le pays, affirme la Société de distribution de l'électricité et du gaz d'Alger (SDA). La nécessité de procéder à des contrôles périodiques du système d'évacuation conduirait inéluctablement à une réduction de nombre d'asphyxies causées par l'inhalation de monoxyde de carbone.

La négligence, les installations non conformes aux règles de sécurité, le manque d'entretien et la vétusté des deux systèmes à savoir d'évacuation et d'aération font que la flamme du chauffage ou du chauffe-bain absorbe l'oxygène existant à l'intérieur du local. Il sera remplacé par le monoxyde de carbone dégagé par ces deux appareils pour occuper en douceur toutes les pièces de la maison.

Ces accidents atteignent leur pic durant la période allant de novembre à février où l'utilisation des chauffages et des bouteilles de gaz est très fréquente.

La SDA a notamment mis en avant la défectuosité du matériel de chauffage et les chauffe-eau, ainsi que le défaut d'aération à l'intérieur des habitations. D'autres causes viennent se greffer à cette imprudence souvent mise en cause dans ces accidents, à savoir la contrefaçon des équipements comme les appareils de chauffage et des chauffe-eau, qui ne répondent pas aux normes de sécurité.

Pour les incidents enregistrés au niveau de la partie extérieure du réseau de distribution du gaz, la SDA a évoqué les travaux non autorisés, ou autorisés sans revenir aux services de la SDA. Plus de 60 % des réclamations reçues par la SDA sont liées au réseau de distribution, alors que 40 % sont pour les installations domestiques.

Pour une meilleure prévention contre ces accidents, la Protection civile a préconisé l'utilisation des équipements qui répondent aux normes et leur installation par des professionnels et le respect des mesures d'aération.

La SDA appelle, pour sa part, les citoyens à vérifier périodiquement leur installation, au moins une fois par an, et à faire appel à un installateur professionnel qui délivrera un certificat de conformité aux règles de sécurité.

La société compte, par ailleurs, mettre en place un centre d'appel, qui prendra en charge les demandes urgentes d'intervention en cas d'incident concernant l'utilisation de l'électricité et du gaz. Les citoyens pourront dès lors prendre contact avec ses services, à travers un numéro unique, pour transmettre leur demande d'intervention. Mais aussi demandes d'information, doléances, ainsi que d'autres réclamations.

Bilan

Les statistiques rendues publiques par les services de la Protection civile font état de la mort de 151 personnes en 2012, asphyxiées par le monoxyde de carbone, contre 187 décès en 2011.

Ces statistiques révèlent que 80 % des cas d'asphyxie recensés durant l'année 2012 se sont produits au cours de la saison hivernale, notamment en milieu rural où les ménages ont tendance à utiliser de vieux appareils de chauffage. Alger, Sétif, Biskra, Constantine, Chlef et Bordj Bou-Arréridj arrivent en tête des wilayas qui ont connu le plus de cas d'asphyxie par le monoxyde de carbone, affirme la direction générale de la Protection civile relevant que le gaz a tué dans certains cas des familles entières.

LE QUOTIDIEN d'ORAN du 050313

Et cinq personnes d'une même famille victimes d'inhalation d'oxyde de carbone

Par R. B.

Par ailleurs, cinq membres d'une même famille habitant à Aïn D'heb, un quartier périphérique de la ville de Médéa, ont été victimes, dans la soirée de cette même journée de samedi dernier, aux environs de 19h15, de l'inhalation d'oxyde de carbone dégagé d'un chauffe-bain défectueux.

L'intervention rapide des éléments de l'unité principale d'intervention de la Protection civile de Médéa – Aïn D'Heb a permis de sauver ces cinq personnes (la mère et ses quatre enfants) d'une mort certaine. Trois d'entre elles, moins grièvement atteintes, ont reçu les premiers soins sur place alors que les deux autres, plongées dans une inconscience profonde, ont été évacuées vers les urgences de l'établissement public hospitalier 'Mohamed Boudiaf' de Médéa.

MIDI LIBRE du 120213

Asphyxie au monoxyde de carbone Des chiffres alarmants

Par Kahina Hammoudi

Le nombre de décès liés aux asphyxies au monoxyde de carbone en Algérie depuis le début de l'hiver ne cesse malheureusement d'augmenté. La baisse de température que connaîtra le pays les prochains jours ne sera pas favorable à une baisse de ces chiffres alarmants.

Depuis le début du mois de janvier dernier, la Protection civile a effectué plusieurs interventions pour des cas d'asphyxie au monoxyde de carbone à travers tout le pays. 202 personnes ont pu être sauvées tandis que 21 autres ont malheureusement perdu la vie.

Selon le chargé de communication de la Protection civile, le commandant Farouk Achour plusieurs facteurs sont derrière cette augmentations de cas parmi eux «l'absence d'aération, les équipements de chauffage mal entretenus, le montage de ces équipement par un personnel non qualifié, ainsi que des équipements non conformes aux normes de sécurités requises».

Ainsi d'après le chargé de communication ces asphyxies sont dues essentiellement à des fuites de gaz. Le grand froid qui a touché diverses régions du pays ces dernières semaines a poussé nombre d'habitants à recourir à des chauffages nécessitant l'utilisation de bonbonnes de gaz butane ou du gaz de ville, qui ne sont pas sans risques, donnant parfois lieu à des accidents domestiques mortels.

Durant cette semaine plusieurs cas ont été enregistrés par la Protection civile, à l'instar de onze personnes appartenant à trois familles résidant à Batna qui ont été sauvées de justesse d'une mort certaine après avoir inhalé du monoxyde de carbone où le thermomètre était descendu à moins 4 degrés dans les Aurès. Dans la wilaya de Sétif, les services de la Protection civile de la wilaya sont intervenus à plusieurs reprises ces derniers jours pour sauver 13 personnes menacées d'asphyxie au monoxyde de carbone. Depuis déjà quelques années, et ce malgré les campagnes de sensibilisation et d'information lancées à travers les médias lourds, les accidents domestiques ne cessent de prendre de l'ampleur, endeuillant des familles voire même occasionnant la disparition de familles entières.

Le commandant Achour appelle les citoyens à prendre de plus en plus de mesures de sécurité d'autant plus que le pays connaîtra les jours à venir des températures de plus en plus en baisse car le danger d'une asphyxie est important en cette période de grand froid.

D'après le chargé de communication, chaque année, plusieurs cas de décès par asphyxie causés par les gaz et autres combustibles sont enregistrés par les services de secours de la Protection civile. La majorité de ces décès par asphyxie due aux gaz résulte de l'inobservation des règles et consignes de prévention en matière de sécurité. Ces accidents sont souvent la conséquence de la mauvaise aération ou de son absence, de la non-conformité des équipements de chauffage, du montage et de la mise en œuvre aléatoires de ces équipements par un personnel non qualifié. Convaincue du fait qu'il s'agit d'un problème de prise de conscience, la Direction générale de la Protection civile, a lancé depuis le 15 octobre 2012 une campagne de sensibilisation à l'adresse des citoyens sur le danger d'asphyxie au niveau de l'ensemble du territoire national.

L'EXPRESSION du 110213

Asphyxie au monoxyde de carbone
14 personnes sauvées à Oum El Bouaghi

Quatorze personnes ont été sauvées d'une mort certaine, hier, dans la commune de Aïn Beïda (Oum El Bouaghi) après avoir inhalé du monoxyde de carbone provenant d'un appareil de chauffage défectueux, a indiqué, hier, la Protection civile. Il s'agit de 11 femmes et de trois enfants souffrant de difficultés respiratoires et de maux de tête, secourus dans deux appartements de la seconde ville de la wilaya de Oum El Bouaghi, a précisé une responsable de ce corps constitué qui a ajouté que les victimes se trouvent actuellement en soins intensifs à l'hôpital de Aïn Beïda. En dépit des campagnes de sensibilisation menées par la Société de distribution de l'électricité et du gaz (SDE), des cas d'asphyxie par le monoxyde de carbone continuent d'être régulièrement enregistrés, a-t-on signalé.

LE QUOTIDIEN d'ORAN du 270113

MASCARA: Une campagne contre les risques du gaz

Par Khenouci Mostefa

Comme chaque année durant la saison hivernale, la Société de distribution d'électricité et du gaz de Mascara, consciente des risques qui découlent de la mauvaise utilisation des appareils électroménagers fonctionnant au gaz de ville ou de bouteilles propane, vient de lancer une grande campagne de sensibilisation au niveau des établissements scolaires, lit-on sur le communiqué de la cellule de la communication rattachée à la société.

Des prospectus et affiches, contenant des conseils à suivre pour éviter les risques liés à l'inhalation des gaz brûlés, ont été distribués aux élèves des établissements touchés par la campagne de sensibilisation, animée par des cadres spécialisés dans la prévention.

Des explications utiles ont été données aux élèves et à l'encadrement des établissements scolaires sur les risques de la mauvaise utilisation des chauffages, le non-respect des normes d'exploitation des différents appareils à gaz, notamment la mauvaise installation interne du gaz de ville, afin de prendre les mesures permettant de contrecarrer les problèmes de fuites de gaz ou la propagation des gaz brûlés de monoxyde de carbone dans les pièces ou douches familiales dépourvues de fenêtres d'aération.

Des précautions simples de prévention, que le citoyen doit prendre lors de la mise en place des équipements à gaz, pourront sauver des vies humaines.

Cette campagne de sensibilisation, chaleureusement accueillie par la population ciblée, à savoir les élèves et les enseignants, se poursuit jusqu'à la fin du mois de mars prochain.

EL WATAN du 100213

Mort de 04 personnes par asphyxie à M'sila

02 drames ont survenus simultanément en début de soirée de la journée du vendredi 08 février au niveau de la ville de M'sila, où 04 personnes ont trouvé la mort après inhalation de gaz carbonique.

Le premier drame a concerné une famille du quartier du 05 juillet, où la mère 37 ans et ses 02 enfants (07 ans et 19 mois), ont inhalé du gaz carbonique émanant du réchaud.

Le second drame est survenu à l'intérieur d'une loge de gardiennage d'un chantier implanté au niveau du pole urbain de la ville, où le gardien, utilisant le charbon pour se réchauffer, a dû inhaler lui aussi du gaz carbonique.

C'est dire que le froid qu'a connu la plaine du Hodna, des suites des chutes de neige qui ont lourdement blanchi les bassins versants l'entourant, n'a pas été sans conséquences !

L'EXPRESSION du 100213

Inhalation de monoxyde de carbone
31 morts en un mois

Les services de la Protection civile rappellent les précautions nécessaires à prendre en pareilles circonstances.

Le monoxyde de carbone fait des ravages. Le bilan avancé par les services de la Protection civile laisse perplexe. Depuis le début de l'année, 31 personnes ont perdu la vie à cause du monoxyde de carbone et 200 autres ont été secourues, ont indiqué les services de la Protection civile. Pas loin qu'hier, quatre personnes sont décédées par le monoxyde de carbone à M'sila et deux autres ont pu être secourues, selon le commandant Achour Farouk, directeur de la communication à la direction générale de la Protection civile. Il s'agit de deux accidents distincts, selon notre source qui a précisé qu'il s'agit d'un homme de 60 ans, gardien dans un chantier de bâtiment, qui a rendu l'âme asphyxié par du monoxyde de carbone provenant d'un seau rempli de charbon incandescent qu'il utilisait pour se réchauffer.

Son compagnon a perdu connaissance, mais a pu être secouru et transporté en urgence à l'hôpital de M'sila, selon notre source. Le second accident a eu pour théâtre un appartement de la cité du 5-Juillet de M'sila où trois personnes (une femme et deux de ses enfants) sont mortes après avoir inhalé des émanations toxiques provenant d'un chauffe-eau défectueux. Un quatrième membre de cette famille, évanoui, a été secouru.

La veille, la Protection civile a enregistré le décès de deux autres personnes, asphyxiées suite à l'inhalation de monoxyde de carbone émanant de leur chauffage, l'une à Tamanrasset, l'autre à Bordj Bou Arréridj. Dans la willaya de Batna, un jeune couple meurt de mêmes causes. Les corps des deux victimes ont été découverts vers 4h dans la chambre conjugale, au domicile familial situé à la cité Bouigues de la ville de Batna. Depuis le début de cette année, la willaya de Batna, à elle seule, a enregistré le décès de huit personnes (cinq hommes et trois femmes) et 17 autres ont été secourues.

A Oum El Bouaghi, cinq personnes ont pu être sauvées in extremis, alors qu'elles avaient inhalé ce gaz mortel.

Toujours cette semaine, quatre personnes sont mortes par asphyxie au monoxyde de carbone tandis que 11 autres ont été secourues dans six accidents enregistrés par les services de la Protection civile dans cinq wilayas durant la période allant du 31 janvier au 2 février.

Une femme est décédée dans la wilaya de Annaba à cause des gaz émanant de son chauffe-bain et deux autres personnes ont été asphyxiées en raison d'une fuite de gaz du chauffage dans la région de Maâkouda (Tizi Ouzou). Une autre personne est décédée pour les mêmes raisons dans la cité du 20-Août 1955 dans la wilaya de Mila, tandis que neuf autres personnes ont été secourues.

Le commandant Achour Farouk, a tiré la sonnette d'alarme et a tenu à rappeler les mesures nécessaires à prendre pour épargner des populations entières d'une mort certaine. Dans ce sens, il a affirmé qu'«il faut que les citoyens fassent entretenir leurs appareils de chauffage et de production d'eau chaude à combustion. Il faut ramoner les conduits d'évacuation des fumées. Il ne faut jamais utiliser de façon prolongée un chauffage d'appoint à combustion», insiste-t-il.

Des mesures que tout un chacun doit prendre au sérieux. Pour la énième fois, la Protection civile par la voix du commandant Achour relance son appel à la vigilance.

«Il ne faut jamais se chauffer avec des appareils non destinés à cet usage (réchauds de camping, fours, brasero, barbecues, etc.), il faut aérer quotidiennement les habitations et ne jamais obstruer les grilles de ventilation, même par temps froid; il ne faut surtout pas utiliser un groupe électrogène dans un lieu fermé (maison, cave, garage...)», conseille Farouk Achour.

Il faut dire que les intoxications survenues ces dernières années sont majoritairement causées par une installation de production de chauffage ou d'eau chaude (chaudière) défectueuse, ou liées au mauvais usage d'appareils de chauffage d'appoint ou de groupes électrogènes.

Selon un médecin, les citoyens doivent surtout connaître les symptômes de l'intoxication.

«Les symptômes sont les maux de tête, les nausées, la confusion mentale, la fatigue. Ils peuvent ne pas se manifester immédiatement», fait-il savoir. «En cas de soupçon d'intoxication, il est recommandé d'aérer les locaux, d'arrêter si possible les appareils à combustion, d'évacuer les locaux et d'appeler les secours. En cas d'intoxication aiguë, la prise en charge doit être rapide et justifie une hospitalisation spécialisée», poursuit-il.

Enfin, les citoyens doivent être particulièrement attentifs, car les intoxications sont fréquentes et concernent chaque année plusieurs centaines de personnes.

LA NOUVELLE REPUBLIQUE du 080212

La Protection civile sur le pied de guerre

Par Lakhdar A.

Plusieurs décès sont enregistrés dont 24 cas d'asphyxie au monoxyde de carbone alors que 54 personnes ont été sauvées de la mort, selon le colonel Mohamed Khellaf, directeur de la coordination et de l'organisation des secours. Vingt-huit wilayas sont sous la neige, dit-il.

Pour montrer la difficulté des opérations de secours, il fait observer que la wilaya de Tizi Ouzou compte 1 500 villages perchés, et, dit-il, on essaie d'y arriver.

L'Etat a mobilisé tous les moyens pour faire face à la situation, souligne-t-il. Le colonel Khellaf indique que 40 000 hommes de la Protection civile sont mobilisés depuis la publication du bulletin météorologique spécial du jeudi 2 février, aux côtés des éléments de l'Armée nationale populaire et de la Gendarmerie nationale ainsi que les Collectivités locales pour faire face aux conséquences de la vague de froid et des intempéries qui se sont abattues sur le pays. Nous avons procédé à une réquisition générale à travers le territoire national, dit-il dans un entretien accordé à la Chaîne III de la Radio nationale dont il était l'invité de la rédaction. Il souligne que la Protection civile a effectué 7 995 interventions ces dernières 72 heures. Dix personnes ont trouvé la mort dans 15 accidents de la circulation et 45 personnes ont été blessées, fait-il savoir.

Plusieurs autres décès sont survenus dont 24 cas d'asphyxie dus au monoxyde de carbone alors que 54 personnes ont été sauvées de la mort, ajoute la source d'information. Vingt-huit wilayas sont sous la neige, dit-il. Pour montrer la difficulté des opérations de secours, il fait observer que la wilaya de Tizi Ouzou compte 1 500 villages perchés, et, dit-il, on essaie d'y arriver difficilement sur les lieux. L'Etat a mobilisé tous les moyens pour faire face à la situation, souligne-t-il.

Par ailleurs, il annonce que la Protection civile sera dotée, à la fin de cette année, de 150 motos équipées pour réduire le temps d'intervention pour les secours. Il est prévu, ajoute-t-il, l'acquisition de six hélicoptères multifonctionnels qui peuvent servir à l'évacuation sanitaire, à l'extinction des incendies (réservoir de 2 500 litres d'eau), au transport de troupes et au sauvetage en milieux périlleux et difficiles d'accès. Deux hélicoptères seront reçus à la fin de ce mois, les autres graduellement jusqu'à la fin de l'année. Cet effort de l'Etat entre dans le cadre de la modernisation de la Protection civile, fait-il savoir.

Il fait remarquer que le vecteur aérien est devenu plus que nécessaire. Il annonce une augmentation de l'effectif de la Protection civile à raison de 5 000/ an pour le porter à 70 000 personnes en 2014-2015. Le colonel Khellaf a évoqué le nouvel axe d'intervention de la Protection civile, il s'agit, dit-il, de la gestion des foules qui est devenue un risque, en référence aux incidents qui se sont déroulés dans un stade de football en Egypte.

ALGERIE NEWS du 050212

Contrefaits et non conformes Halte au chauffages qui tuent

Hasna Zobiri

L'asphyxie par le monoxyde de carbone continue à faire des victimes en Algérie.

Durant l'année 2011, 175 personnes sont mortes suite à l'inhalation du gaz toxique, ont indiqué les services de la Protection civile. La même source fait savoir également que trois morts de plus ont été constatés l'année écoulée comparé à l'année 2010.

Concernant les wilayas qui enregistrent le taux le plus élevé enmatière d'accidents domestiques,Batna et Tébessa viennent en hautdu podium. Pour ce qui est des facteursqui seraient la cause de l'inhalation du gaz toxique, la Protection civile relève que lanégligence, la mauvaise évacuation des gaz

de combustion, l'absence de ventilation dans la pièce où est installé l'appareil, la contrefaçon et le défaut d'entretien des appareils de chauffage, la mauvaise utilisation de certains appareils, sont les principalescauses de ces drames. Malgré les campagnes de sensibilisation menées par la Sonelgaz, les cas d'asphyxie se multiplient.Pas plus loin que mardi dernier, quatre personnes sont décédées dans la wilaya de Tébessa.

Joint par téléphone par nos soins, Hakou Mohamed, directeur technique gaz à la Société de distribution de gaz et d'électricité d'Alger, déplore le fait que la vérification des installations intérieures ne se fasse pas régulièrement. Il appelle, à cet effet, les usagers à faire

preuve davantage de vigilance. «On doit impérativement respecter les règles de sécurité aussi bien dans la révision des installations intérieures qui sont de la responsabilité de la clientèle que dans l'utilisation des équipements», a-t-il précisé. L'autre facteur mis en cause serait les équipements de chauffage non conformes aux normes

de sécurité exigées. Et pourtant ces équipements sont en vente sur le marché national. «On exige la mise en place de barrières au niveau de nos frontières et que ces importateurs agissent en tant quecitoyens responsables et conscients. Il ne faut pas permettre aux produits contrefaits d'être commercialisés sur le marché algérien », a-t-il souligné. M. Hakou

insiste sur la nécessité de commercialiser des équipements agréés. Enfin M. Hakou recommande aux usagers de se rapprocher des entreprises qualifiées en matière de maintenance et des équipements de chauffagepour entretenir leurs appareils. Il est à rappeler que l'asphyxie au monoxyde de carbone est une des premières causes de mort toxiqueaccidentelle en Algérie. Alors un seul conseil pour lutter contre ce phénomène : soyez vigilants !

ALGERIE NEWS du 050212

Contrefaits et non conformes Halte au chauffages qui tuent

Par Hasna Zobiri

L'asphyxie par le monoxyde de carbone continue à faire des victimes en Algérie.

Durant l'année 2011, 175 personnes sont mortes suite à l'inhalation du gaz toxique, ont indiqué les services de la Protection civile. La même source fait savoir également que trois morts de plus ont été constatés l'année écoulée comparé à l'année 2010

Concernant les wilayas qui enregistrent le taux le plus élevé enmatière d'accidents domestiques,Batna et Tébessa viennent en hautdu podium. Pour ce qui est des facteursqui seraient la cause de l'inhalation du gaz toxique, la Protection civile relève que lanégligence, la mauvaise évacuation des gaz de combustion, l'absence de ventilation dans la pièce où est installé l'appareil, la contrefaçon et le défaut d'entretien des appareils de chauffage, la mauvaise utilisation de certains appareils, sont les principalescauses de ces drames. Malgré les campagnes de sensibilisation menées par la Sonelgaz, les cas d'asphyxie se multiplient.Pas plus loin que mardi dernier, quatre personnes sont décédées dans la wilaya de Tébessa. Joint par téléphone par nos soins, Hakou Mohamed, directeur technique gaz à la Société de distribution de gaz et d'électricité d'Alger, déplore le fait que la vérification des installations intérieures ne se fasse pas régulièrement. Il appelle, à cet effet, les usagers à faire preuve davantage de vigilance. «On doit impérativement respecter les règles de sécurité aussi bien dans la révision des installations intérieures qui sont de la responsabilité de la clientèle que dans l'utilisation des équipements», a-t-il précisé. L'autre facteur mis en cause serait les équipements de chauffage non conformes aux normes

de sécurité exigées. Et pourtant ces équipements sont en vente sur le marché national. «On exige la mise en place de barrières au niveau de nos frontières et que ces importateurs agissent en tant quecitoyens responsables et conscients. Il ne faut pas permettre aux produits contrefaits d'être commercialisés sur le marché algérien », a-t-il souligné. M. Hakou insiste sur la nécessité de commercialiser des équipements agréés. Enfin M. Hakou recommande aux usagers de se rapprocher des entreprises qualifiées en matière de maintenance et des équipements de chauffagepour entretenir leurs appareils. Il est à rappeler que l'asphyxie au monoxyde de carbone est une des premières causes de mort toxiqueaccidentelle en Algérie. Alors un seul conseil pour lutter contre ce phénomène : soyez vigilants !

LE QUOTIDIEN d'ORAN du 210112

Accidents liés au monoxyde de carbone: Deux morts et une trentaine d'asphyxiés en deux mois

Par J.Boukraâ

Chaque année, le monoxyde de carbone est responsable de plusieurs décès par intoxication et d'un nombre très importants de blessés (asphyxie). La grande majorité de ces intoxications se produisent dans les logements, le chauffe-eau, la chaudière et le chauffage à gaz étant les premiers responsables. Ce gaz asphyxiant est particulièrement dangereux car il est indétectable : invisible, inodore et non irritant, il résulte d'une mauvaise combustion au sein d'un appareil fonctionnant au gaz, au bois, au charbon, à l'essence, etc.

Ainsi, depuis le début de la saison hivernale (deux mois), une dizaine d'accidents sont survenus à Oran, faisant deux morts et une trentaine d'asphyxiés. La plupart de ces accidents surviennent sur des installations intérieures.

Les accidents impliquent des appareils défectueux, mal réglés ou bricolés. Plus de 90% des accidents, fuites et explosions dues au gaz naturel, ont pour causes la vétusté des installations, l'absence d'entretien des appareils et les comportements imprudents. D'autres raisons sont responsables d'accidents liés au gaz, notamment la mauvaise ventilation des locaux, le calfeutrage ou la condamnation volontaire des prises d'air dans un but d'isolation thermique sont responsables de l'accumulation du gaz toxique et l'appauvrissement en oxygène, aggravant ainsi le phénomène de combustion incomplète. La présence d'une atmosphère saturée en vapeur d'eau (buée ou brouillard) est considérée comme un facteur favorisant la combustion incomplète (cas du chauffe-eau placé dans la salle de bains).

Ces dernières temps, les chauffages connaissent un engouement de la part des Oranais. La majorité des habitations sont aujourd'hui dotées de ces appareils électroménagers qui comptent parmi les produits les plus vendus. Toutefois, ces dernières années, ces chauffages sont devenus synonymes de danger lorsqu'il s'agit de chauffages issus de la contrefaçon. A Oran, chaque année, ces appareils sont responsables de plusieurs accidents domestiques et font une moyenne de 50 à 60 victimes entre asphyxiés et morts. Les services concernés et à leur tête la protection civile et même le personnel du service des brûlés de l'hôpital d'Oran lancent un appel aux citoyens pour faire très attention lors de l'achat de ces appareils et même lors de leur utilisation. Mais quelle garantie peut bien avoir un consommateur qui veut acheter un chauffage ? En principe, pour faire face au phénomène de la contrefaçon, cette garantie est assurée à travers un certificat de garantie remis par le vendeur, mais est-ce souvent le cas ?

Chez nous la culture commerciale est absente, le client achète un appareil électroménager et paye cash, mais ne reçoit aucun document de garantie, encore moins de facture. Or, un arrêté ministériel de février 1989 établit la liste des objets obligatoirement vendus avec factures et certificats de garantie. C'est donc aux clients de les exiger. En cas de refus, il est de leur droit de déposer plainte auprès des services de la direction du commerce ou la justice. Là où les appareils «Taïwan» font des ravages, les modalités et les conditions de vente sont faites dans un flou total, car à quelques rares exceptions, le service après-vente et les conditions de garantie font cruellement défaut. A part les représentants officiels de la marque, qu'elle soit importée ou locale, qui vendent avec facture et garantie, l'achat d'un appareil de plusieurs millions de centimes est réduit à une simple acquisition d'un produit quelconque dans une épicerie. La Sonelgaz mène des campagnes de sensibilisation chaque année, depuis 2000, dans le but d'éviter les accidents liés au monoxyde de carbone.

APS du 010112

175 décès par asphyxie au monoxyde de carbone

A l'instar des accidents de la circulation ou des inondations, les asphyxies tuent aussi en Algérie. Et beaucoup surtout si l'on se fie aux statistiques chiffres données par la Protection civile. On compte en effet pas moins de 175 personnes qui sont victimes en 2011 des émanations de gaz, en l'occurrence le monoxyde du carbone, et plus de 1.100 autres sauvées. Sans surprise aucune, une grande partie des victimes a été observée en hiver, période où l'usage du chauffage est des plus importants et permanents.

Et comme toujours, la négligence des citoyens et le peu de précautions qu'ils prennent (manque d'aération dans les habitations, mauvais raccordement des chauffages, appareil de contrefaçon ne répondant pas aux normes de sécurité…) sont derrière cette tragédie qui persiste chaque année, en dépit des nombreuses campagnes de sensibilisation sur les dangers du gaz, organisées à travers le territoire national aussi bien par les services de la Protection civile que ceux de la Sonelgaz. Prions pour que 2012 soit l'année de la prise de conscience de la population sur ce danger.

Wakt El Djazaïr du 050611

عدد ضحايا الغاز يرتفع إلى أربعة قتلى في ظرف عشرة أيام ببرج بوعريريج

لقيت، صبيحة أمس، المسماة ب، هـ البالغة من العمر 35 سنة، مصرعها بعد أن تعرضت إلى اختناق في منزلها الكائن بحوزة بلبواب وسط مدينة برج بوعريريج، فيما دخلت قريبتها في غيبوبة بعد استنشاقها كمية كبيرة من الغاز المحترق .حيث تم نقل الضحية في حالة حرجة رفقة قريبتها ت. ن في الخمسينيات من العمر إلى مستشفى لخضر بوزيدي بعاصمة الولاية من اجل تلقي العلاج، إلا أن الضحية الأولى لفظت أنفاسها نتيجة التأثير القوي للاختناق، فيما تتواجد الضحية الثانية في حالة غيبوبة وتحت العناية المركزة والمراقبة الطبية من اجل إسعافها وإنقاذ حياتها .,وحسب مصادرنا فإن سبب الاختناق يعود إلى تسرب الغاز المحترق من مدفأة المنزل .
وبهذا يرتفع عدد حالات الاختناق بالغاز إلى أربع وفيات في ظرف أقل من عشرة أيام فقط، بعد وفاة كهل في قرية أيث خليفة بجعافرة وعجوزين في تفرق وأخرى في حي المقراني، رغم الحملات التحسيسية، التي قامت بها وحدات الحماية المدنية ببرج بوعريريج قبل أيام من اجل التحسيس والوقاية من أخطار الغاز، إلا أن الحذر والحيطة مطلوبان لتفادي وقوع الكوارث

EL WATAN du 140211

Jijel. Sensibilisation sur le monoxyde de carbone

Par Zouikri A.

Lancée au mois de novembre dernier sous le slogan «Flamme bleue», la campagne de sensibilisation sur les risques d'intoxication au monoxyde de carbone poursuit son bonhomme de chemin à travers les différentes régions de la wilaya de Jijel.

Les efforts des équipes mobilisées par la direction de la société de distribution sont, cependant, concentrés sur les localités rurales, récemment raccordées au gaz de ville. Un travail de proximité est, à ce titre, engagé depuis plusieurs jours à fin d'éviter tout risque d'accident lié à l'utilisation du gaz de ville. En contact permanent avec cette source d'énergie, les femmes sont les plus ciblées par ces actions, de même que les enseignants des classes d'alphabétisation. Les établissements scolaires et les centres de formations professionnelles sont également au centre d'intérêt des équipes chargées de cette mission.

La vérification des installations du gaz de ville figure aussi au menu de cette campagne qui prendra fin au mois de mars prochain. Des cadeaux sont prévus pour les familles ayant observé les plus strictes mesures de sécurité. Cela dit, grâce à cet effort de sensibilisation, aucun accident lié à l'utilisation du gaz n'a été enregistré, l'année passée, par les services de la direction de la société de distribution. Depuis le début de l'opération, 6 CEM et 5 lycées ont été visités par les équipes mobilisées pour cette campagne.

L'EXPRESSION du 291211

Inhalation du monoxyde de carbone
172 morts par asphyxie en 2011

Le ridicule risque de tuer davantage avec la campagne de sensibilisation que diffuse la Télévision nationale.

2012 s'apprête à faire son entrée et le gaz tue toujours en Algérie. «En effet, 172 personnes ont trouvé la mort par asphyxie au gaz, et 1000 autres ont été secourues par les services de la Protection civile, hospitalisées pour inhalation de monoxyde de carbone», dévoilent des sources médicales. Les statistiques avancées par les spécialistes indiquent que chaque hiver, 150 personnes meurent en moyenne après avoir inhalé du monoxyde de carbone émanant d'appareils de chauffage ou par asphyxie au gaz, et cela dans un contexte exclusivement domestique. On enregistre la mort de 30 personnes en moyenne par mois. En outre, chaque année, près de 3000 personnes sont hospitalisées pour inhalation de monoxyde de carbone ou de gaz. Le gaz butane continue donc à endeuiller les foyers algériens. A chaque fois que le mercure baisse, le nombre de morts par asphyxie augmente. Les causes? Eh bien, elle sont simples! Dans un pays qui atteint chaque année des records en matière de réserves de change (178,30 milliards de dollars en 2011 soit une hausse de 19,1%), la population peine à être raccordée au gaz de ville. La donne est encore plus grave quand on sait que l'Algérie est un important producteur et exportateur de gaz.

Depuis des décennies, la Télévision nationale montre fièrement les mêmes images, celle de familles toutes heureuses de voir leur rêve devenir réalité à savoir être raccordées au gaz de ville. Ces images ne devraient même pas être montrées, c'est même une honte de les diffuser car le gaz de ville ne devrait pas constituer un luxe au XXIe siècle.

Cela devrait être un droit acquis depuis longtemps dans le pays du gaz. Malheureusement, l'Etat maintient donc cette illusion du «gaz» pour faire croire qu'il prend en charge sa population. Le fait donc de ne pas être raccordé au gaz pousse les «pauvres» citoyens à se tourner vers la bonne vieille bouteille de gaz butane. Et qui dit bouteille de gaz butane, dit danger imminent d'asphyxie au monoxyde de carbone. L'utilisation des bouteilles de gaz ne répond à aucune norme. Elles sont placées n'importe où dans la maison et il n'y a donc pas d'évacuation pour dégager les gaz brûlés. Ajoutez à cela l'utilisation d'accessoires non conformes tels que les tuyaux ou les tendeurs de la pression du gaz, vous avez là une bombe prête à exploser... Ce n'est pas tout! Les fuites de gaz proviennent également d'appareils ménagers tels que les chauffages.

Beaucoup de foyers installent les appareils de chauffage domestique dans des endroits dépourvus de bouche d'aération. Il en va aussi des installations de chauffage ou de chauffe-bains non conformes, vétustes, mal entretenus, ou utilisés de façon inappropriée qui sont à l'origine de graves accidents. Des conditions météorologiques particulières interfèrent parfois avec ces dysfonctionnements techniques (mauvaise évacuation des gaz brûlés, refoulement par défaut de tirage...) et concourent à la survenue d'asphyxies à l'intérieur même des maisons. Toutefois, le phénomène qui prend de plus en plus d'ampleur et qui inquiète à plus d'un titre, n'est autre que la commercialisation de chauffages ou de chauffe-bains contrefaits.

Des sociétés d'importation ont inondé le marché par des produits qui ne répondent pas aux normes légales, ce qui provoque des accidents par asphyxie à cause des fuites de gaz, provenant notamment des tuyaux en cuivre contrefaits provenant de Chine. Ce qui fait que

la plupart des appareils de chauffage commercialisés sur le marché algérien ne sont pas conformes aux normes de sécurité. La sonnette d'alarme est tirée au début de chaque hiver sur la gravité de ce phénomène qui fauche des dizaines de vies humaines. Des campagnes sont ainsi lancées pour prévenir contre ces asphyxies.

Mais quand on voit le niveau de ces campagnes de sensibilisation, on comprend très vite qu'il reste beaucoup à faire. L'exemple le plus frappant est celui de la campagne lancée par la Télévision algérienne.

L'Unique, qui est vraiment unique en son genre, a mis en place une campagne des plus ridicules. D'un niveau des plus médiocres, elle met en scène une famille en train d'inhaler du monoxyde de carbone dégagé par un chauffe-bain mal installé. Cette mise en scène n'a, le moins que l'on puisse dire, rien de sensibilisant.

Cela ressemble plus à un «navet» qu'à autre chose, loin de sensibiliser les Algériens. C'est une honte de mépriser à ce point le citoyen en lui diffusant ce genre d'absurdités sur des sujets aussi sérieux. Quand le gaz ne tue pas les citoyens, c'est le ridicule dont fait preuve l'«Unique» qui s'en charge

El Khabar du 160811

يسمى"غاز فريون" وبسببه منعت دول أوروبية المغتربين من إدخال بعضها غاز محظور دوليا في مكيّفات هواء جزائرية

سامر رياض

الجزائر ضمن الدول الموقعة على الاتفاقية لوقف استعمال الغاز لحماية الأوزون

منعت دول أوروبية كفرنسا وإسبانيا أبناء الجالية الجزائرية من إدخال مكيفات هواء اقتنوها في الجزائر. وأرجعت سلطات هذه الدول سبب منع إدخال مكيفات قادمة من الجزائر لاحتوائها على غاز التبريد المسمى تجاريا "فريون"، لأثره السلبي غير المباشر على صحة الإنسان في حالة التسربات، وأثره المباشر على البيئة وبالتحديد طبقة الأوزون مثلما تضمنته لوائح أممية لحماية البيئة تأمر بوقف استعماله. أقدمت لجان فحص النوعية على مستوى بعض المطارات الأوروبية على حجز ومصادرة مكيفات هوائية قادمة من الجزائر، اقتناها أبناء الجالية في السوق المحلية لانخفاض أسعارها مقارنة بنظيرتها هناك، على اعتبار أن أسعارها تصل إلى 800 أورو في الأسواق الأوروبية ما يمثل أضعاف سعرها في السوق الوطنية.

وأرجعت سلطات الدول الغربية قرارها إلى احتواء مكيفات الهواء المركبة في الجزائر على غاز التبريد المسمى تجاريا "فريون" أو "ار"12 الأكثر استعمالا وانتشارا قبل الاتفاقيات الدولية لوقف استعماله المبرمة بناء على تقارير منظمات حماية البيئة التي أكدت تأثيره الجسيم على طبقة الأوزون ومنظمات الصحة التي أحصت الأمراض المزمنة التي تسببها التسربات والإفرازات. وقدرت التقارير الصحية خطورة "فريون" على حياة الإنسان في حالة تسربه بعد تجاوز مدة الاستعمال حدا معينا، حيث يسبب هذا الغاز الذي كان إلى وقت قريب لا غنى عنه في التبريد من أمراض الحساسية وضيق التنفس وحتى السكتات القلبية، سيما أن تسربه من أنابيب الإيصال بعد طول استعمال أمر وارد من جانبه التقني، خاصة إذا جاوزت مدة الاستغلال ثلاث سنوات.

وتؤكد مصادر"الخبر" بأن تقارير أممية تتعلق بالبيئة والمحيط وصلت إلى الجزائر، منها تقرير يتعلق بتنبيه الجزائر إلى ضرورة تطبيق مضمون الاتفاقية التي وقعت عليها بخصوص التقليص التدريجي لاستعمال غاز "فريون" في مكيفات الهواء لآثاره على البيئة. وإلى غاية 2009 كان استعمال غاز "فريون" للتبريد الوحيد إلى أن تم إبرام، خلال تلك السنة، اتفاقية تقليص الاستعمال تدريجيا إلى حين وقف استعماله نهائيا وتعويضه بغاز آخر صناعي معالج ولا تأثير له على الصحة أو البيئة. وكانت نهاية 2010 الآجال القصوى لتجسيد الاتفاق الدولي، غير أن الجزائر تماطلت في اتخاذ التدابير بمجرد إبرام الاتفاق، ما جعل مكيفات الهواء المركبة في الجزائر تعبأ بغاز "فريون" الذي أصبح محظورا سيما وأن كل المكيفات تصنع في الجزائر بعد استيرادها نصف مصنعة عقب قرار منع استيراد التجهيزات الكهرومنزلية كاملة الصنع

EL KHABAR du 250309

Des chauffages Chinois contrefaits envahissent les marchés en Algérie

Décès d'un algérien par jour asphyxié par gaz

Les accidents provoquant la mort par asphyxie suite à la fuite du gaz ont dépassé tous les pronostics. On enregistre la mort de 30 personnes en moyenne par moi. Des statistiques médicales ont indiqué que 219 personnes sont décédées durant l'année précédente par asphyxie à cause de la fuite de gaz. Des campagnes de sensibilisation pour réduire, tant soit peu, le nombre d'accidents, dont les victimes sont composées essentiellement d'habitants des villes de l'intérieur, n'ont rien donné à cause de l'utilisation des bouteilles de gaz butane pour se réchauffer et l'absence du gaz de ville.

Au moment où le discours politique blanchit la situation du développement en Algérie, le citoyen se heurte à une réalité totalement contradictoire à ce qui se dit. Les habitants des villes de l'intérieur et des villages sont toujours loin de « l'abondance» du développement, les privant d'un droit élémentaire, à savoir le gaz. Cela se passe dans un pays classé comme étant l'une des plus grandes nations exportatrices de gaz, tel que l'affirment les statistiques et les chiffres mondiaux. Des sociétés d'importations ont noyé les marchés par des produits qui ne répondent pas aux normes légales, notamment en ce qui concerne le chauffage et le chauffe-eau, ce qui provoque des accidents par asphyxie à cause des fuites de gaz, provenant notamment des tuyaux en cuivre contrefaits provenant de Chine.

Des sources sécuritaires responsables ont indiqué que plus de 1500 tendeurs de la pression du gaz ont été saisis, dernièrement, dans les différents marchés de la wilaya d'Oran. Apres investigations, il s'est avéré que l'utilisation de ces appareils « représenteraient un danger réel sur les citoyens ».

Le président de l'association de la promotion de l'image pour l'éducation et la prévention « Primag » a indiqué que « l'Algérie enregistre chaque année la mort de plus de 150 décès, asphyxiés par gaz, et plus de 300 blessés personnes par des brûlures ».

بسبب غياب التهوية والأجهزة الكهرومنزلية المغشوشة

جزائري واحد يموت كل يوم اختناقا بالغاز

زبير فاضل

لم تفلح حملات التوعية التي تقوم بها مؤسسة سونلغاز مع بداية فصل الشتاء في التقليص من عدد ضحايا الاختناق بالغاز.. في السنة الماضية فارق 219 جزائري حياتهم بعد أن باغتهم الموت وهم نيام.. التحقيقات والتحريات التي قامت بها مصالح الأمن والحماية المدنية، أكدت أن مجمل الوفيات وقعت في أماكن غير مزودة بنظام التهوية.

أكسيد الكربون لا يمهلك سوى ثلاث دقائق

تخطت حوادث الوفاة اختناقا بالغاز كل التوقعات، حيث يلفظ 30 شخصا حتفهم في شهر واحد كمعدل متوسط، ولم تفلح حملات التوعية في تقليص عدد الحوادث التي يروح ضحيتها سكان المدن الداخلية بشكل لافت، بسبب استعمال قارورة البوتان في التدفئة وغياب غاز المدينة. في الوقت الذي يبيض الخطاب السياسي واقع التنمية في الجزائر، يصطدم المواطن بواقع مناقض تماما لما يقال، فسكان المدن الداخلية والقرى والمداشر مايزالون بعيدا عن "فيض" التنمية، الذي حرمهم من أبسط الحقوق وهو غاز المدينة، ومايزال "الكانون" التقليدي الذي يعمل بالفحم ملجأهم الوحيد. يحدث هذا في بلد تؤكد فيه الإحصاءات والأرقام العالمية بأنه من أكبر الدول المصدرة للغاز، وباطن أرضه يتوفر على كميات معتبرة من الغاز، يكفي لتلبية طلبات الجزائريين لعقود طويلة.

وتدفع برودة الطقس الشديدة ليلا في الشتاء كما هو الحال في هذه الأيام، إلى استعمال أجهزة التدفئة التقليدية منها والحديثة، لكن غياب إجراءات السلامة والوقاية في شقق العمارات، كما في المنازل الفردية، يتسبب في كثير من الكوارث غير المسبوقة.
ويرى المختصون في المجال بأن ثلاث دقائق هي الزمن الكافي، ليلفظ الشخص أنفاسه في حال تسرب الغاز في غرفة أو شقة غير مزودة بنظام التهوية، ولهذا يوصى بعدم ترك الأجهزة الكهربائية، ومواقد الطهي تعمل أثناء النوم، أو عند الخروج من المنزل. سهو... يخفي الكارثة غالبا ما تقضي حوادث الاختناق بالغاز على أكثر من شخص، كما أن 90 بالمائة منها يتسبب في وفاة أفراد العائلة نفسها، ذلك أن استعمال الأجهزة التي تشتغل بالغاز يكون ليلا، أي في أوقات اجتماع كل الأفراد. إن السهو الذي يترك العائلة تنعم بالدفء من دون أخذ الحيطة والحذر، يحدث الكوارث في ظرف وجيز. وإن كانت المنازل هي أكثر الأماكن عرضة لهذه الحوادث، فإن المدارس والثانويات وحتى الجامعات لم تسلم من هذا الخطر.

الجزائر:

66 شخصا لقوا حتفهم في ثلاثة أشهر
يبدو أن موجة البرد التي اجتاحت البلاد مؤخرا كلفت الجزائريين غاليا، فتهافتهم على استعمال الغاز بنوعيه الطبيعي والبوتان من أجل مصارعة صقيع الشتاء، دفعهم لاستعمال كل ما جادت به التكنولوجيا من أجهزة تدفئة دون توخي الحذر والحيطة، والحصيلة كارثية 66 شخصا لقوا حتفهم إثر اختناقهم بالغاز منذ بداية السنة الجارية، أغلبهم من عائلة واحدة، حسب السيد نسيم برناوي، ملازم بخلية الاتصال بالمديرية العامة للحماية المدنية. أكبر نسبة سجلت شهر جانفي بـ41 وفاة، فيما أنقذ 238 آخرين من بين 116 تدخل لرجال الحماية. ومست حوادث الاختناقات جميع ولايات الوطن، وتأتي على رأس القائمة كل من ولاية أم البواقي بـ 4 وفيات خلال شهر مارس وحده، و 3 وفيات في كل من سطيف، المسيلة، البيض وبشار خلال شهري جانفي وفيفري، وبمعدل حالتي وفاة في كل من باتنة، تيزي وزو في شهر جانفي ومارس، في حين تأتي باقي الولايات في آخر الترتيب بمعدل وفاة واحدة في الثلاثة أشهر من السنة الجارية. ومن بين أهم حوادث الغاز المؤلمة التي عرفتها هذه الفترة ما وقع بتاريخ 23 جانفي المنصرم، إذ توفي 6 أشخاص من عائلة واحدة يتراوح سنهم ما بين 5 و45 سنة بمنزلهم الكائن وسط بلدية الحامل بولاية المسيلة، وذلك إثر تسرب غاز ثاني أوكسيد الكاربون. كما شهدت أم البواقي الحادث نفسه بحي 180 مسكن ببلدية مسكيانة بأم البواقي بتاريخ 16 فيفري الماضي، حيث لقي 4 أشخاص من عائلة واحدة حتفهم إثر تسرب الغاز الطبيعي من المدفأة، كما اختنق في الفاتح من مارس الجاري شخصان من عائلة واحدة، يتراوح سنهما بين 39 و63 سنة بسبب تسرب الغاز دائما من مدفأة مقر سكنهما الواقع بحي أغيل قدميمان، ببلدية الصومعة بتيزي وزو. وفي الشهر نفسه وبالضبط في 6 منه، عرفت ولاية ميلة حادثا مماثلا، إثر وفاة مراقب عام بمتوسطة عين البيضاء، 53 سنة، وابنه 19 سنة، مختنقين بغاز ثاني أوكسيد الكاربون تسرب من مدفأة المنزل الواقع بحي 529 سكن ببلدية فرجيوة. ويبقى حادث وفاة ستة أشخاص من عائلة واحدة بالبليدة بتاريخ 5 مارس الجاري، مثالا على حجم الكارثة، حيث توفي هؤلاء بالمنزل العائلي الكائن بحي الزيتون، اختناقا بالغاز. ويذكر أقارب العائلة بأن الحادثة التي لن تنسى في ذلك الأربعاء الأسود، أودت بحياة هؤلاء والذين يوجد من بينهم طفل في الثانية من عمره. وقد تدخل أعوان الحماية المدنية في حدود الساعة الثامنة وواحد وخمسين دقيقة إثر بلاغ قدمه سكان العمارة نفسها. ولحسن الحظ "تمكنت المصالح ذاتها من إنقاذ فتاة في الـ 18 من عمرها من الموت المحقق"، وقدمت لها الإسعافات الأولية، في حين ماتزال إلى حد اليوم تحت وقع الصدمة، بعد أن فقدت كل أفراد عائلتها، حسب أحد أقاربها. ويذكر مصدر مسؤول من مديرية الحماية المدنية لـ" الخبر"، ما حدث بمختلف هذه المؤسسات، حيث تم إنقاذ 6 طلبة جامعيين بتيزي وزو، أصيبوا باختناق بالغاز داخل مدرج الجامعة، وتشير المعلومات إلى أن سبب ذلك يعود إلى تسرب الغاز من المدفأة. كما أنقذ 8 تلاميذ من خطر أول أوكسيد الكربون بمدرسة ابتدائية ببرج بوعريريج، حيث تم إجلاؤهم بعد تسرب الغاز من المدفأة في القسم. ولفت المتحدث الانتباه إلى أن غياب التوصيلات اللازمة أدى إلى وقوع حالات اختناق في الوسط المدرسي للسبب نفسه، ما يتطلب تأمين المؤسسات التربوية من خطر التسربات في الفصل البارد. كما كانت الحادثة التي شهدتها ولاية الجلفة، السنة الماضية، مأساوية للغاية، حيث لقي رضيع حتفه داخل المنزل رفقة والدته البالغة من العمر 30 سنة، وقد عثر على الرضيع بين ذراعي والدته، وهما شبه متفحمين بسبب تأثير غاز أول أوكسيد الكربون على جسمهما. وقد نقلت جثتهما إلى مصلحة حفظ الجثث، وتبين أن السبب يعود إلى تسرب الغاز من جهاز التدفئة. وكان الرضيع لم يتجاوز بعد سن الـ 18 شهرا.
الجزائر: رزيقة أدرغال

غرداية تتصدر عدد الوفيات
أم البواقي وسطيف والجلفة وخنشلة الأكثر تعرضا للاختناقات
تشير الإحصاءات ونتائج الدراسات التي تقدمها كل من مصالح الحماية المدنية ومديرية الوقاية والصحة بمجمع سونلغاز، إلى أن الولايات الأكثر تعرضا لهذه الحوادث هي المدن الداخلية أو الهضاب العليا. وتتصدر كل من أم البواقي وسطيف والجلفة وخنشلة الصدارة، تليهم كل من ميلة وبرج بوعريريج وقالمة. ورغم أن حوادث الاختناقات بالغاز لا تستثني أي منطقة، إلا أن "اعتماد سكان مداشر وقرى على الفحم والحطب في التدفئة، يضاعف من حالات الاختناق". كما أن موجة البرد التي تجتاح هذه المدن تكون أكثر حدة من غيرها، حيث تنزل درجة الحرارة إلى ما دون 10 درجات مئوية تحت الصفر.
من جهة أخرى، تشير الأرقام المقدمة إلى أن أثقل حصيلة تسجل في الفترة الممتدة ما بين شهر ديسمبر وفيفري، لكن امتداد

موجة البرد إلى شهر مارس، تسبب في ارتفاع حصيلة الضحايا بشكل مخيف، بل إن الحصيلة المسجلة خلال الشهر الجاري كانت الأثقل، خصوصا وأن كل الحوادث المسجلة أودت بحياة أفراد من العائلة نفسها. وقد عرفت حوادث الاختناقات ارتفاعا محسوسا، بمعدل 40 بالمائة، حسب مصدر مسؤول من الحماية المدنية، إذ ارتفع عدد الحوادث من 24 خلال شهر جانفي للسنة الماضية إلى 41 من الفترة نفسها، أما العدد الإجمالي لحوادث الاختناقات على المستوى الوطني لسنة 2008، فقد وصل إلى 219 وفاة، فيما أنقذ 985 آخرين، وسجلت أكبر نسبة شهر ديسمبر بـ 93 وفاة وإسعاف 241 شخص، من بين 124 تدخل لأعوان الحماية المدنية. وكانت ولاية غرداية في مقدمة الترتيب بـ 39 وفاة، وإنقاذ 55 آخر، تليها عين الدفلى بـ35 وفاة، وإنقاذ 28 شخصا، ثم سوق أهراس بـ11 وفاة، وإسعاف 33 آخر، أما العاصمة فكانت في آخر الترتيب العام الماضي بـ3 وفيات فقط. وتكشف تحقيقات رجال الأمن ومصالح الحماية المدنية، عن أن غالبية حوادث الاختناقات الناجمة عن تسرب الغاز، يعود سببها إلى أعطاب مست أجهزة التدفئة ولواحقها، أو حتى سخان المياه أيضا، كما أن الأنابيب المستعملة في التوصيلات تسوّق بعيدا عن الرقابة، رغم أنها تشكل خطرا حقيقيا كونها لا تتماشى مع المواصفات القانونية.
الجزائر: رزيقة.

مدير الصحة والسلامة وحماية البيئة بمجمع سونلغاز لـ"الخبر"
جهل المواطن والأجهزة المقلّدة هي السبب
يكشف مولود حليتيم مدير الصحة والسلامة وحماية البيئة بمجمع سونلغاز لـ"الخبر"، بأن "حالات الاختناق بالغاز، لا يكون سببه غاز المدينة بل الغازات المحروقة وبالأخص أول أوكسيد الكربون. وتتسبب أشغال التحويلات في السكنات إلى غلق فتحات التهوية التي تبقى ضرورية.
لماذا ارتفع عدد ضحايا الاختناق بالغاز حسب رأيك؟
يجب التفرقة بين الأسباب الحقيقية لهذه الحوادث، فهي مرتبطة حقيقة بالغاز، لكن السبب الرئيسي هو الغازات المحروقة، وبالأخص أول أوكسيد الكربون، الذي يتسبب في الاختناقات والوفيات. وهو لا يتكون فقط من الغاز الطبيعي، بل مصادره مختلفة، بحيث ينتج عن عملية احتراق غير تامة. بمعنى عندما يكون نقص في الأوكسجين في الغرفة أو المكان الذي يتم فيه استعمال الجهاز. وممكن أن ينشأ عن طريق الفحم وينتج عنه غاز أول أوكسيد الكربون القاتل.
لكن ما هو الحل للحد من هذا الخطر؟
الحل بالنسبة لنا هو في متناول الجميع، حيث يجب السهر على الأماكن التي تستعمل فيها مختلف الأجهزة الكهرومنزلية التي تعمل بالغاز الطبيعي أو غيره. ووجوب صرف هذه الغازات عن طريق قنوات تسمح بذلك.
لكن الواقع يكشف بأن هناك سكنات تنجز دون مراعاة فتحات التهوية في الحمام والمطبخ، فما تعليقك؟
إذا لم تكن هذه السكنات مزودة بنظام تهوية، فهذا يعني بأنه يعد سكنا غير مؤمن، والحالات التي نلاحظها خاصة، هي التي تتعلق بالأشغال التي يقوم بها المواطن عن جهل بعد الحصول على السكن، حيث تنجز بعض التحويلات، ولا يراعى فيه الاهتمام بجانب التهوية خوفا في نظر هؤلاء من تسرب الهواء والبرد والحشرات من هذه الفتحات، وهذا خطأ.
ما هي قراءتكم لتواجد مدفآت مغشوشة، وما مصدرها حسبكم؟
هي أجهزة غير مطابقة لمواصفات السلامة والأمن. وهي أجهزة مقلدة، لكن لا يمكنني أن أحدد البلد الذي تستورد منه.

أما فيما يتعلق بسخان المياه، فيجب أن يكون موصلا بقناة لتصريف الغازات المحترقة، وأن يكون الأوكسجين بوفرة. ولا يجب أن تكون في الحمام، لكن هناك أجهزة تسوّق وليس لديها نظام لتوصيلها بقنوات تصريف الغازات توضع داخل الحمام.
تشير الدراسات إلى أن دقائق كافية تقضي على الإنسان في حالة تسرب غاز أول أوكسيد الكربون، فكيف يحدث ذلك؟
إذا كان هناك شخص في غرفة بها 01,0 بالمائة من أول أوكسيد الكربون في الهواء، فهذا قد يؤدي إلى الموت في مدة تتراوح ما بين ساعة إلى 3 ساعات. وإذا كان هذا الغاز موجود بنسبة 1 بالمائة في الغرفة فقد يتسبب في الوفاة في ظرف 15 دقيقة. أما إذا بلغت نسبة هذا الغاز 10 بالمائة، فيكون الموت مباشرة.
هل تقتصر حملات التوعية على المدن التي تتزايد فيها حالات الاختناق أم لا؟
بالنسبة لمجمع سونلغاز، هناك برنامج مخصص لحماية وإفادة المواطنين باستعمال الطاقة استعمالا سليما، ويزداد هذا العمل كثافة في فصل الشتاء بالنسبة للغاز، حيث تقع حوادث الاختناقات في هذا الفصل بالذات. ولا نقتصر فقط على المدن التي يوجد فيها الغاز الطبيعي فقط. ومع وجود برنامج وطني لتعميم الغاز الطبيعي، وقبل تزويد الأحياء به نقوم بحملات توعية وشرح. ونوضح للمواطن كيف أن الجهاز ينتج أول أوكسيد الكربون، فعندما يميل لون الشعلة إلى الاصفرار، وهو ما يجعل أواني الطبخ سوداء اللون فهذا يعني أن هناك أول أوكسيد الكربون في المطبخ ويجب تهوية المكان.
الجزائر: حاوره زبير فاضل

لهذه الأسباب يموت الجزائريون بالغاز يعد غياب التهوية على مستوى المنازل، حسب مصالح الحماية المدنية، السبب الرئيسي في حوادث الاختناقات، إلى جانب استعمال بعض الأجهزة التقليدية وتركيبها غير السليم من قبل أشخاص غير معتمدين، والقيام بأشغال أو إصلاحات داخل المنزل دون مراعاة مواصفات ومعايير التهوية في تركيب أنابيب الغاز، مع غلق منافذ التهوية،

بالإضافة إلى عدم تقريب قارورة الغاز من أي مصدر حراري. يؤكد مدير الوقاية والصحة بسونلغاز، مولود حليتيم، بأن حملات التوعية التي تقودها الشركة مع بداية حلول الفصل البارد، لا تستثني أية مدينة أو منطقة، لكن "التركيز يكون على الولايات الداخلية لنفس الأسباب المذكورة". ويتطلّب تجنّب الاختناق بالغاز اتخاذ تدابير السلامة ووقاية هامة، منها توفير فتحات تهوية سفلية في باب المطبخ وأخرى علوية في الجدار المقابل، ناهيك عن ضرورة التأكد من أن هذه الفتوحات الهوائية نظيفة ومفتوحة، كما تستوجب شروط الأمن والوقاية القيام بصيانة الأجهزة الكهرومنزلية خاصة المدفئة وسخان المياه مرة على الأقل في السنة.

كما يجب تجنب اقتناء الأجهزة التي لا تتوفر على أدنى شروط السلامة والأمن التي يتم استيرادها من الخارج بطرق مشبوهة، وفي حالة غياب المسربات الهوائية يجب ترك النوافذ مفتوحة، خصوصا وأن استعمال سخان المياه يكون طيلة أيام السنة، على الأقل فيما يتعلق بنافذة المطبخ بغرض إخراج الغازات المحترقة.

رئيس جمعية ترقية الصورة من أجل التربية والوقاية

150حالة وفاة و3 آلاف مصاب في المستشفيات سنويا

زبير. ف

يقول رئيس جمعية ترقية الصورة من أجل التربية والوقاية "بريماج"، بأن "الجزائر تحصي سنويا ما يزيد عن 150 حالة وفاة اختناقا بالغاز". وأوضح الدكتور أولمان، بأن "تجنب موجات البرد باللجوء إلى التدفئة تكون في بعض الأحيان غير سليمة، بسبب نوعية أدوات التدفئة أو انعدام مخارج التهوية"، وهو ما يتسبب في حدوث إصابات الاختناق بالغاز أو بأوكسيد أحادي الكربون. وأضاف رئيس جمعية "بريماج" أن الجزائر تحصي سنويا معدلا للوفيات لا يقل عن 150 شخص يموتون بسبب الاختناق بالغاز أو بسبب أحادي أكسيد الكربون المنبعث من المدفئات وأجهزة التسخين. يضاف إلى الرقم أن أزيد من 3000 شخص آخرون يتم إسعافهم في المستشفيات سنويا ويمكثون بها لفترات متفاوتة.وطالبت الجمعية السلطات العمومية والجهات المعنية بصحة وحماية المواطنين، ضرورة تنظيم حملات تحسيسية لتنبيه وإعلام المواطن حول خطورة استعمال أدوات التدفئة وتسخين المياه وتعريفهم بالمخاطر الناتجة عن تدني حرارة جسم الإنسان، بالإضافة إلى حالات الاختناق الناتجة عن الاستعمال السيء لأدوات التدفئة، الحديثة منها والتقليدية.

أكرونولوجيا

تشير الأرقام المقدمة من طرف مصالح الحماية المدنية، بأن المعدل الأسبوعي لحوادث الاختناقات في تزايد مستمر. وحسب الفترات التي تشهد موجة برد قارص، كما تبينه هذه الفترات الخاصة بشهر ديسمبر الفارط إلى الشهور الأولى من السنة الجارية.

- من27 ديسمبر الفارط إلى الثاني من جانفي

وفاة 13 شخصا بسبب غاز أوكسيد الكربون، في حين تم إنقاذ 36 آخرين من طرف أعوان الحماية المدنية.

- من 24 إلى 30 جانفي

22 تدخلا لمساعدة أشخاص تعرضوا للاختناق، حيث توفي 9 أشخاص اختناقا بغاز الكاربون، في حين تم إنقاذ 35 شخصا آخرين تعرضوا لاختناقات إثر تسرب الكاربون من مختلف تجهيزات التدفئة.

- من 7 إلى 13 فيفري

وفاة 5 أشخاص مختنقين بغاز أوكسيد الكربون فيما تم إنقاذ 32 آخرين.

- من 14 إلى 20 فيفري

وفاة 10 أشخاص في حوادث الاختناقات من بينهم 04 أشخاص مختنقين بالغاز الطبيعي، فيما تم إنقاذ 32 آخرين.

- من 28 فيفري إلى 6 مارس

وفاة 14 شخصا في حوادث الاختناقات وإنقاذ 29 آخرين.

- من 7 إلى 13 مارس

تسببت حوادث الاختناقات في وفاة 20 شخصا، في حين تم إنقاذ 17 آخرين من طرف أعوان الحماية المدنية ونقلوا إلى المستشفيات لتلقي الإسعافات اللازمة.

REVUE DE PRESSE SPECIALE

INTOXICATIONS ALIMENTAIRES

LE CHIFFRE d'AFFAIRE du 071413

Profitant de la croissance de certaines filières des industries agroalimentaires : Des produits non conformes aux normes inondent le marché algérien

H. A. A.

L'industrie agroalimentaire a connu un développement sans précédant ces dernières années. Cet essor s'est traduit par la création de nombreuses filières et filiales. En effet, le consommateur algérien assiste, depuis quelque temps, à l'avènement de nouvelles marques, en sus de celles qui sont importées, notamment dans le segment boisson, fromages, les produits carnés.

L'essor qu'a connu l'industrie agroalimentaire au cours de ces dernières années, s'est traduit par le lancement de nombreuses unités de production dans plusieurs filières. Toutefois, et comme revers de la médaille, certains produits introduits dans le processus de production et/ou de transformation, sont entachés d'anomalies. En effet, certains opérateurs économiques, ne respectent pas les normes autorisées, en ajoutant notamment des additifs parfois dangereux pour la santé. D'ailleurs, les services concernés (notamment ceux relevant du ministère du Commerce), ne cessent d'enregistrer des dizaines d'infractions. Selon les statistiques disponibles, la filière boisson demeure la plus touchée par ces pratiques illégales. Ce segment d'activité, a connu, à lui seul, un grand nombre d'infractions comparativement aux autres filières de l'agroalimentaire. Ces derniers mois, les contrôleurs relevant des différentes structures du ministère du Commerce ont relevé près d'une trentaine de producteurs qui ont eu recours au surdosage des additifs de surcroît non mentionnés sur l'étiquetage. Dans la filière de la boisson par exemple, l'infraction la plus répandue est l'utilisation de l'aspartame à la place du sucre.

Le motif ? «L'aspartame est moins cher que le sucre, mais il donne au produit un goût très sucré et permet donc de tromper les consommateurs», selon les spécialistes. D'autres chiffres donnent froid dans le dos. A se référer aux statistiques du ministère du Commerce, ses services de contrôle de la qualité et de répression de la fraude, ont effectué 235 793 interventions ayant induit le constat à 26 880 infractions et l'établissement de 25 912 procès-verbaux de poursuites judiciaires. Ces infractions ont trait notamment à la commercialisation de produits non conformes aux normes.

Là, les spécialistes en la matière soutiennent que le non-respect de l'étiquetage, la commercialisation des produits non aux normes et également le stockage inapproprié, sont dus au «terrain propice» trouvé par les différents intervenants, et ce, suite à la libéralisation du commerce extérieur qui a induit à une augmentation sensible de flux de produits mis sur le marché national. N'en restons pas là, cette situation est également due au vide juridique qui a sévi pendant de longues années. D'ailleurs, les pouvoirs publics ont décidé de le combler via l'instauration de la loi portant réglementation de l'utilisation des additifs. Promulguée en mai 2012, la loi 12-14 fixe les conditions et les modalités d'ajout d'additifs dans les denrées alimentaires destinées à la consommation humaine.

Ce texte vient modifier le décret 92-25 pour garantir la conformité des produits alimentaires en limitant les doses maximales et en exigeant des détails dans l'étiquetage. Et c'est dans le même sillage, que le ministère du Commerce a décidé de réaliser un grand laboratoire national d'essais des produits industriels, en sus de ceux qui existent dans certaines wilayas.

L'EXPRESSION du 040413

Alimentation & santé : Ustensiles de cuisson
Quand les composants nuisent ...

Par Rym Harhoura

Aujourd'hui, la cuisson par la friture est très sollicitée en raison du goût qu'elle procure. Le poivron frit, la sardine, les beignets et le bourek sont les grands classiques de nos traditions culinaires.

Il y a un bémol dont il faut tenir compte dans les fritures. C'est l'importance des calories à cause de la richesse en graisse. Selon le docteur Djamel-Eddine Oulmane, la friture détruit les vitamines et les micro-éléments utiles à notre corps. Elle est un mode de cuisson très calorique qui peut même tripler le contenu énergétique d'un aliment. Il faut savoir, par exemple, que la charge en huile d'un aliment frit dépend aussi de sa surface de contact. On a noté que des pommes de terre frites de gros calibre sont imbibées d'huile entre 7 à 10% de leur poids. Quant aux chips qui sont de fines lamelles spongieuses de patates, elles peuvent absorber jusqu'à 40% d'huile, sans parler du sel.

POURQUOI FAUT-IL SE MÉFIER DES ALIMENTS TROP RICHES EN HUILE ET EN CALORIES

D'abord, dira M. Oulmane, spécialiste en communication de la santé, un aliment frit peut être lourd et difficile à digérer d'autant qu'une alimentation riche en calories sans dépense de l'organisme engendre obésité, maladies du cœur, des vaisseaux sanguins, hypertension et une importante quantité de mauvais cholestérol. Pire, si l'huile n'est pas régulièrement remplacée. Selon le spécialiste, l'huile utilisée pour la friture de certains aliments consommés dans les restaurants et les fast-foods n'est pas renouvelée régulièrement. « Ce qui peut produire des composés nocifs, voire cancérigènes », avertit-il. Selon lui, la friture est de tous les modes de cuisson, la plus indigeste et la plus mal tolérée tant par la vésicule biliaire qui réagit à l'excès de gras par des contractions douloureuses (crise de foie), que par l'estomac dont la muqueuse supporte mal les produits de dégradation thermique de l'huile. « On doit privilégier d'autres types de cuisson comme la vapeur, le Téflon, le mode papillote ou même le bouilli », dira-t-il. Le danger le plus spécifique, explique M. Oulmane, est lié aux transformations chimiques imposées à l'huile sous l'effet des hautes températures. « On sait, dira-t-il, qu'à partir de 160° C, certains acides gras polyinsaturés, particulièrement vulnérables, commencent à s'oxyder et deviennent toxiques. Les huiles de soja, de maïs, de tournesol ou de colza riches en acides gras polyinsaturés sont donc les plus instables et doivent être réservées à l'assaisonnement, ou éventuellement à de simples fritures plates ou de surface sur poêle », souligne-t-il. « La majorité des fast-foods n'ont pas d'informations sur les risques liés aux fritures et ne sont pas tous dotés d'une friteuse à température programmée ou d'un thermomètre résistant aux fortes chaleurs », s'est-il désolé. Et d'enchaîner : « Le plus souvent, le cuisinier réutilise une huile déjà servie, sans toujours compter le nombre de bains et systématiquement l'huile atteint très vite 250° C ou même plus, puis brunit, fume et devient dangereuse puisqu'elle produit des composés aromatiques comme le benzopyrène fortement suspecté d'être cancérigène ». « Le choix de la température varie selon le volume des morceaux mais aussi selon la fragilité des aliments. En ne dépassant pas ce seuil fatidique de 180°C, on conseille donc 170°/180°C pour les frites avec remplacement régulier de l'huile », a recommandé M. Oulmane. Selon lui, avec les prix actuels de l'huile de friture, il est difficile pour un commerçant de respecter les normes et de limiter le nombre de fritures pour une même huile sans que cela ne se répercute sur le prix, l'assiette et la santé du consommateur.

L'ALUMINIUM ET SES EFFETS SUR LA SANTÉ

Notre corps a besoin d'une quantité vraiment infime d'aluminium. Et pourtant, la vie moderne en introduit de plus en plus dans notre corps et en quantité importante. On en trouve par exemple dans des contenants alimentaires (cafetières, casseroles, marmites) et sous forme de papier aluminium pour protéger les aliments. Il existe aussi dans les canettes, les packs de boisson et dans plein d'emballages alimentaires. Sans oublier que l'industrie alimentaire utilise l'aluminium dans des additifs et des antiacides intégrés dans des produits nutritifs (desserts, lait industriel, fruits confits et certains fromages fondus). Pour M. Oulmane, l'excès d'aluminium constitue un danger pour la santé. Les raisons ? « C'est un neurotoxique ». L'aluminium, dira-t-il, empoisonne nos cellules nerveuses et peut être à l'origine de maladies des muscles du cerveau, donner des troubles de la mémoire et une fatigue chronique. « Il contribue dans le vieillissement de la peau, le foie, les reins et même du sang comme l'anémie », précise-t-il. « L'aluminium semble de plus en plus impliqué dans la précocité de la maladie d'Alzheimer car on a remarqué que les cellules du cerveau des personnes atteintes contiennent jusqu'à 30 fois plus d'aluminium que la normale », a-t-il ajouté. Cette matière se trouve essentiellement dans les ustensiles utilisés pour la cuisson des aliments. Comment se fait-il alors que l'aluminium d'une cafetière ou d'une casserole arrive à l'intérieur de notre corps ? Selon le spécialiste, la plupart des cuisiniers utilisent des récipients en aluminium. « La cuisson dans des récipients en aluminium entraîne la dégradation de particules d'aluminium et le passage de ces particules se trouve dans les aliments que nous avalons. Il y a aussi les personnes qui ont l'habitude de consommer des aliments présentés ou emballés dans de l'aluminium. Le contact de l'aluminium avec des sauces acides donne un dérivé d'aluminium que l'organisme absorbe avec la nourriture », a-t-il expliqué. Pour diminuer les risques sanitaires liés à un excès d'aluminium, M. Oulmane préconise d'éviter ou de réduire le plus possible les emballages en aluminium pour les aliments à emporter et favoriser, par exemple, l'inox.

DU « BISPHÉNOL A » DANS LES USTENSILES EN PLASTIQUE

Un autre danger vient empoisonner notre alimentation. Le bisphénol, un composé chimique artificiel de l'industrie plastique qui en produit plus de 6 millions de tonnes chaque année dans le monde. Ce produit, a expliqué le même responsable, est utilisé pour la fabrication de certains plastiques et résines. « Le plus inquiétant c'est que le bisphénol A est présent dans les plastiques alimentaires et notamment dans 90% des biberons qui peuvent en diffuser des quantités significatives dans les aliments donnés aux bébés, les assiettes et verres en plastique (jetables ou non) », dira-t-il. On le retrouve ainsi dans des appareils électroménagers et est aussi utilisé dans la fabrication de récipients pour la nourriture, pour les boissons et même pour l'eau. Il est, par exemple, utilisé pour tapisser l'intérieur de certaines boîtes de conserve et canettes. En plus des troubles cardio-vasculaires que peut engendrer ce produit, le bisphénol peut créer un désordre dans le cycle des graisses avec risque d'obésité et de diabète et développe aussi des tumeurs mammaires, une augmentation de l'infertilité, du surpoids et de l'obésité précoce. Pour se protéger contre ce produit, M. Oulmane a rappelé que plusieurs pays développés ont interdit la fabrication et l'utilisation du bisphénol A dans les produits d'usage courant, en particulier les contenants alimentaires pour enfants. Selon lui, il est urgent que les services concernés exigent l'étiquetage des produits contenant du bisphénol A et obligent les exportateurs et les industriels à identifier clairement ces produits de manière à ce que les consommateurs soient bien informés. « Il vaut mieux privilégier les contenants en verre », a-t-il préconisé.

MAGHREB EMERGENT du 280313

Les industriels algériens prêts à réduire le sucre dans les boissons

Les industriels algériens de l'agroalimentaire sont favorables à une réduction de la dose de sucre contenu dans les boissons. Le débat est lancé en ce sens entre les producteurs et les autorités, afin de réduire le taux de sucre jugé élevé par rapport aux normes mondialement admises. Cette dose élevée est source de troubles physiques. Les dépenses de l'Etat pour la prise en charge des maladies liées directement à la surconsommation du sucre se chiffrent par millions de dollars.

Les producteurs de boissons sucrées sont prêts à réduire l'important taux de sucre présent dans les boissons consommées en Algérie. Le président de l'Association des producteurs algériens de boissons (APAB), Ali Hamani, a indiqué, en marge d'une conférence de presse organisée pour présenter le symposium sur la valorisation des produits agricoles dans les boissons,, qu'un travail de fond sera prochainement entrepris avec les acteurs du secteur pour le « bien-être du consommateur ». Il s'agira surtout, selon lui, de se concerter entre producteurs et les « instances concernées » pour arriver à un taux de sucre acceptable, en respectant le goût des produits.

Le taux de sucre est fixé actuellement dans les produits agroalimentaires à 135 grammes par litre, contre 85 grammes dans d'autres pays, selon Abdelwahab Ziani, président de la section agroalimentaire de la Confédération des industriels et producteurs algériennes (CIPA). M. Ziani a révélé cette semaine l'existence d'un décret datant des années 1970 qui fixe ce taux de sucre dans tous les aliments que les Algériens consomment, précisant que «si les entreprises de algériennes l'agroalimentaire ne mettent pas la quantité de sucre prédéfinie, elles seront sanctionnées». Pis encore, les produits alimentaires fabriqués à l'étranger et destinés au marché algérien sont eux aussi soumis au taux fixé par ce décret, selon le représentant de la CIPA.

Coût élevé de la prise en charge médicale du diabète

Ce conditionnement du consommateur algérien au sucre n'est pas étranger, selon lui, à l'importante prévalence du diabète en Algérie. Le nombre de diabétiques dépasse les 4,5 millions d'individus, soit plus de 12 % de la population. Ce nombre est en constante augmentation. La prise en charge de ces malades chroniques coûte des centaines de millions de dollars à l'Etat. Selon le professeur Belhadj, chef du service de médecine interne à l'hôpital d'Oran, «l'Algérie a dépensé 264 millions de dollars en 2010 dans la prise en charge du diabète. Ces dépenses atteindront 461 millions de dollars en 2030». Le diabète est une maladie chronique à forte complication, qui peut aboutir à la cécité, l'amputation des membres inférieurs, l'obstruction des vaisseaux sanguins et l'insuffisance rénale, a-t-il rappelé. Ce qui est fait que sa prise en charge revient cher à l'Etat. Selon les spécialistes de la santé, la réduction du coût de cette maladie passe par la sensibilisation et la prévention. Prendre connaissance de ce que nous consommons est aussi une manière de prévenir ce genre de maladies.

Un décret qui consacre le droit du consommateur à l'information sur les produits agroalimentaires est actuellement en cours d'élaboration, selon M. Hamani. Son application aidera à orienter le consommateur vers une alimentation plus saine, et à éviter la surconsommation de certains additifs nuisibles pour la santé.

EL WATAN du 060313

Littoral : 120 contrôleurs du commerce sur le terrain

Par Cherifa K.

Un important dispositif de contrôle des établissements à caractère alimentaire dans les communes balnéaires sera mis en place durant toute la saison estivale, pour mieux lutter contre les intoxications alimentaires.

Un dispositif destiné en particulier au contrôle des commerçants de la corniche oranaise. Une soixantaine de brigades mobiles, composée de 120 contrôleurs, sera chargée de sillonner les communes balnéaires pour le contrôle des commerces et des établissements touristiques, du 1er juin à la fin septembre2013. Cette campagne coïncide avec la saison estivale, surtout que les spécialistes s'accordent à dire que les intoxications alimentaires constituent un problème important de santé publique, dont les proportions deviennent de plus en plus alarmantes durant la période estivale où l'on enregistre une hausse inquiétante dans de nombreux cas. La moitié des effectifs sera affectée aux communes d'Aïn El Türck, Bousfer, El Ançor et Aïn El Kerma afin d'assurer de meilleures conditions d'accueil aux estivants. Ces contrôles s'effectueront par des enquêtes inopinées dans les différents commerces avec une prédominance des contrôles de restaurants (risques plus importants) ou par l'instruction des plaintes de consommateurs ou de riverains. Les établissements touristiques et hôteliers, les restaurants, les cafétérias, les fast-foods, les campings…sont aussi la cible des «descentes» des brigades volantes. Les contrôleurs vont mettre en œuvre les nouvelles mesures et dispositions réglementaires fixées par la loi 09/03 du 25 février 2009 relative à la protection du consommateur et à la répression des fraudes. Outre la fermeture systématique, les contrevenants risquent des pénalités jusqu'à un million de dinars, en fonction de la gravité de l'infraction dûment établie par les inspecteurs. Dans le cas où le produit consommé entraîne une maladie grave, une infirmité significative ou l'affection permanente d'une fonction vitale, le ou les contrevenants seront passibles de peine de prison ferme allant de 10 à 20 ans, assortie d'une amende de 1 à 2 millions de dinars. Et, dans le cas où l'infraction commise entraîne le décès d'une ou de deux personnes, le ou les mis en cause encourent une peine de réclusion criminelle à perpétuité.

LE COURRIER d'ALGERIE

Bilan des activités opérationnelles de la Protection civile 2012

Par Louisa Ait Ramdane

Les unités de la Protection civile, ont effectuées 814 116 opérations de secours, englobant les différents domaines d'intervention en 2012, contre 42 788 interventions en 2011, soit une différence de (+52,18%). Le commandant Fa-rouk Achour, sous-directeur des statiques et de l'information à la Protection civile, qui a rendu public, hier, le bilan des activités opérationnelles des unités de la Protection civile, a indiqué que les opérations de secours aux personnes représentent 55,62 % du total de l'activité opérationnelle, soit 452 857 interventions, suivies par les opérations diverses avec 196 154 interventions (24,09%).

Les accidents de la route représentent, quant à eux, 10,99 % du total des interventions des services de la Protection civile, soit 89 475 interventions. L'analyse des statistiques liées aux accidents de la route démontre une augmentation du nombre d'opérations de secours réalisées par les unités de la Protection civile, particulièrement entre 2011 et 2012, dont la progression est de 52,18 % en ce qui concerne les blessés. En revanche, les décès enregistrés sur les lieux des accidents ont connu une diminution de 3,19 %. Le commandant a fait savoir également que les accidents impliquant les motos et vélo ont connu une progression de 30,64%. «Les conducteurs âgés entre 16 et 26 ans sont les plus concernés par ce type d'accidents », précise l'intervenant. Le plus grand nombre des interventions a été enregistré dans la wilaya d'Alger (81 345 interventions) suivie de la wilaya de Blida (33 075), Constantine (26 711) et Chlef avec 26.672 interventions. La moyenne nationale des interventions liées aux accidents de la route est de 2 500 par jour. Le commandant a indiqué également que les accidents de la route sont en constante augmentation en 2013. Ils dépassent la moyenne enregistrée en 2012. « Plus de 14 décès sont enregistré durant les 24 heure. Le nombre le plus important des morts est enregistré dans les accidents de collision de face ». Les véhicules légers sont les plus impliqués dans les accidents de la route, ce qui représente une augmentation par apport à l'année 2011, suivi des véhicules lourds : camions et bus. La période située entre 16h et 20h est la plus dangereuse sur les routes urbaines à cause de la fatigue et de la vitesse. « 20 805 des accidents se sont produit entre 16h et 20h, et en fin de semaine », précise la même source. Le commandant Farouk Achour a indiqué que l'année 2013 sera l'année de la prévention. « Les unités de la Protection civile comptent doubler ses efforts pour contrecarrer le phénomène des accidents de route, surtout en milieu des jeunes qui constitue la tranche d'âge la plus vulnérable ». Concernant le bilan de la saison estivale 2012, il a été enregistré 43 250 interventions qui ont permis de sauver 29 497 personnes, alors que 100 personnes sont décédées. Le nombre de décès est en diminution de 16,41% par apport à l'année 2011.

Pour les évacuations sanitaires, le bilan de l'année 2012 a enregistré 432 857 interventions liées aux intoxications, brûlures, chutes, incendies, explosions et asphyxies. Le commandant Achour a mis en garde contre les dangers des produits contrefaits et le bricolage dans l'installation des appareils de chauffage ou des chauffe-bains. 482 interventions ont été également effectuées dans les réserves d'eaux et 4 375 autres pour les feux de forêts. Le commandant Achour a indiqué à ce sujet que les incendies de forêts sont considérés comme un phénomène récurrent et que les statistiques montrent que le risque est cyclique avec des périodes relativement calmes succédant à d'autres plus agitées.

L'EXPRESSION du 24 1212

ORAN Plus de 500 intoxications alimentaires enregistrées

Par Wahib AïT OUAKLI -

Consommer le poisson acheté dans le marché de la Bastille est synonyme d'une admission en urgence dans les services médicaux du CHU d'Oran.

En dépit de l'étau imposé aux commerçants et les nombreuses opérations de contrôle menées fréquemment dans les marchés, les gargotes, fast-foods et les restaurants, les intoxications alimentaires ont tendance à se multiplier ces dernières années.

Les services sanitaires de la wilaya d'Oran ont sauvé d'une mort certaine plus de 500 personnes, toutes victimes d'intoxication alimentaire. Une moyenne de 25 cas est enregistrée chaque mois. Le plus gros lot a été recensé durant le mois sacré de Ramadhan. Aussi, le bilan, qui a été arrêté à quelque 155 cas, l'année dernière, a presque quadruplé en 2012. Un tel bilan est plus que révélateur de la décrépitude totale des règles d'hygiène dans les lieux publics. Dans leurs enquêtes, les services concernés ont souligné qu'un taux de 62% d'intoxications est relevé dans des lieux connus pour les fortes consommations comme les fêtes familiales, les mariages et les fêtes religieuses, cantines scolaires et restaurants universitaires. La cause principale est connue par le commun des Oranais: des commerçants, en course derrière le gain rapide, continuent à faire fi des règles d'hygiène les plus élémentaires tout en bannissant, au su et au vu de tout le monde, le bon service. Consommer le poisson acheté dans le marché de la Bastille est synonyme d'une admission en urgence dans les services médicaux du CHU d'Oran. Les règles d'hygiène sont tellement bafouées un peu partout dans les commerce d'Oran que mêmes les consommateurs oranais ne rechignent que peu en effectuant leurs achats. Les règles de la conservation dans le froid des produits périssables comme les viandes, les oeufs, le lait, les gâteaux, les pâtisseries et les boissons gazeuses sont totalement occultées dans plusieurs commerces, notamment au niveau des étals, dans les marchés. Il est un phénomène constaté de visu, concernant la viande ovine, la viande blanche, les abats qui sont exposés sur des étals de fortune à longueur de journée et d'année, sous un soleil de plomb, sans se soucier de la santé du consommateur. Ce n'est pas tout, les produits laitiers, le thon, à mayonnaise et autres conserves qui sont vendus dans des conditions ne répondant aucunement aux normes d'hygiène et de conditionnement exigées par la réglementation, sont exposés à même le sol. D'autres produits périmés sont cédés à des prix très alléchants et attractifs. Plus que jamais, le citoyen, qui est le premier responsable de sa santé, est appelé à jouer un rôle de premier ordre dans la lutte contre la prolifération de tels phénomènes en signalant toute anomalie constatée en effectuant ses achats, notamment dans les marchés populaires. Ce n'est plus le cas, étant donné que les consommateurs, surtout ceux à bourse moyenne, frappés par les transformations sociales se soucient peu de l'état de leur santé et des conséquences fâcheuses qui pourraient être engendrées. Un médecin en métabolisme estime que «plus de 85% des consommateurs, qui manquent de culture, ne vérifient pas la date de péremption sur les produits alimentaires».

EL KHABAR du 061112

البويرة: 11حالة تسمم غذائي بقرية رافور

أ. فضيلة

شهدت مصلحة الاستعجالات لمستشفى مشدالة بالبويرة، منذ صبيحة أول أمس، توافدا لمواطنين مصابين بأعراض تسمم غذائي. حسب مصادرنا، فإن المصالح الطبية لم تنتبه في الصبيحة إلى أن الحالات المسجلة عبارة عن تسمم غذائي، نظرا لاستقبالها لحالات أطفال صغار وشيوخ مصابين بإسهال، إلى جانب التقيؤ، حيث أرجعتها إلى الإفراط في أكل اللحوم بمناسبة عيد الأضحى، وذلك إلى غاية الظهر، بعد توافد عدة حالات أخرى لشباب، فيما لم يتم تحديد أسباب هذا التسمم، حسب رئيس مصلحة الوقاية من الأوبئة بمستشفى مشدالة، الذي أكد لنا أنه تم تسجيل 11 حالة منذ زوال أول أمس.

EL KHABAR du 251012

تيارت: تسمّم 30 شخصا في عرس واختناق 25 امرأة داخل حمّام

محمد رابح

أصيب ما لا يقل عن 30 شخصا بتسمّم غذائي بولاية تيارت في وليمة زفاف نتيجة استهلاكهم لكسكسي، يرجح أن يكون مصدر هذا التسمّم، حسبما علم من مصادر طبية. من جهة أخرى، عاشت بلدية سيدي عبد الرحمان بنفس الولاية على وقع حادثة اختناق نحو 25 امرأة داخل حمّام نتيجة تسرب للغاز، حيث أغمي عليهن، ما أحدث حالة هلع وفوضى أثناء عملية الإنقاذ.

LIBERTE du 161012

Intoxication alimentaire à AÏn-Larbi(GUELMA) :15 personnes hospitalisées

Par Hamid BAALI

Les convives d'un mariage qui s'était déroulé cette semaine dans la localité enclavée de Aïn-Larbi à une trentaine de kilomètres de Guelma, ont été pris de malaises et de vomissements. Alertés, les services hospitaliers ont pris les dispositions nécessaires pour prendre en charge les dizaines de malades qui affluaient. Seuls15 patients ont été hospitalisés et les autres, après des soins appropriés, ont regagné leur domicile. Selon le chef du groupement de gendarmerie, une intoxication alimentaire serait la cause de ces désagréments et des échantillons du repas de la noce ont été prélevés aux fins d'analyse.

L'EXPRESSION du 101012

Intoxication alimentaire: situation alarmante dans les Universités

Plus de 60% des intoxications alimentaires sont enregistrées dans des restaurants collectifs, notamment ceux des universités.

L'intoxication alimentaire fait partie de la vie quotidienne des étudiants. C'est ce qu'ont affirmé, hier, les associations de protection du consommateur. Ces dernières ont d'ailleurs tiré la sonnette d'alarme sur l'état catastrophique des restaurants collectifs au sein de toutes les résidences universitaires. Lors de la journée d'étude sur la restauration collective universitaire sous le thème Réalité et perspective organisée par l'Association de protection et orientation du consommateur et son environnement (Apoce) de la wilaya d'Alger, en collaboration avec la fédération algérienne des consommateurs, le porte-parole de l'Union générale des commerçants et des artisans algériens (Ugcaa), M.Hadj Lakhdar Bennouar, a déclaré que «les cas d'intoxication alimentaire sont estimés entre 4000 et 6000 cas déclarés et entre 15.000 et 20.000 si on compte les cas non déclarés». «Plus de 60% des intoxications alimentaires sont enregistrées dans des restaurants collectifs notamment ceux universités», a-t-il fait savoir. Et d'ajouter: «En absence de chiffres officiels, environ 50.000 tonnes de produits qui circulent sur le marché Algérien sont périmés. C'est dire que chaque algérien consomme annuellement au moins 1,50 kg de produits périmés».

Le porte-parole de l'Ugcaa a indiqué que «l'éradication des points de vente illégaux est une bonne mesure qui nécessite un suivi tant qu'ils restent encore des barons du marché de l'informel».

Dr. Mustapha Zebdi, médecin en santé universitaire et président de la Fédération algérienne des consommateurs (FAC), a souligné que «ce nombre important de cas d'intoxication alimentaire enregistrés au sein des universités reflète la qualité des repas qui y sont servis», tout en affirmant que «la crainte primordiale, après l'éradication du marché informel, est de voir des tonnes de marchandises atterrir dans les restaurants universitaires, car les vendeurs informels vont chercher d'autres espaces commerciaux pour écouler leur marchandise». A cet effet, les associations de protection du consommateur ont lancé un appel pour leur ouvrir les portes des restaurants universitaires afin de mener une campagne de sensibilisation pour protéger cette frange de la société, en proposant des solutions réalistes, notamment le respect des normes réglementaires d'hygiène dans les cuisines universitaires ainsi que les conditions de stockage. Les participants ont proposé la création de commissions d'inspection au sein des restaurants universitaires pour renforcer le contrôle. Il serait utile de noter que cette journée d'étude, autour des conditions d'hygiène réalisés au stockage. Les produits alimentaires à la préparation des repas des étudiants, a été marquée par l'absence totale des organisations estudiantines et de l'Office national des oeuvres universitaires (Onou). Selon les organisateurs, les responsables de l'Onou n'ont pas voulu confronter à ce sujet sensible qui reste un tabou.

L'EXPRESSION du 090912

BOUSSAÂDA 51 personnes victimes d'intoxication alimentaire

Pas moins de 51 personnes, principalement des femmes et des enfants, ont été victimes, vendredi soir à Bousaâda (M'sila) d'une toxi-infection d'origine alimentaire, a-t-on appris, hier, auprès de la direction de wilaya du Commerce, structure chargée d'enquêter sur l'origine de cette intoxication.

La consommation, lors d'une fête de mariage, des pâtisseries impropres serait à l'origine de cette toxi-infection, selon les premiers éléments de l'enquête communiqués à l'APS par un cadre de la direction du Commerce, Tayeb Saoudi. Sur les 51 victimes, transportées en urgence à l'hôpital Rezig-Bachir de Bousaâda, 21 personnes, en majorité des enfants, sont encore sous surveillance médicale, les autres ayant pu rentrer chez elles après avoir été soignées.

L'EXPRESSION du 080912

BOGHNI 50 personnes intoxiquées à Aït Koufi

Par Kamel BOUDJADI

Une cinquantaine de personnes ont été transférées d'urgence à l'hôpital de Boghni pour une intoxication alimentaire aiguë, la nuit de mercredi. Les symptômes ont, selon des citoyens du village, commencé à apparaître dans la nuit lorsque les victimes ont ressenti des maux au ventre, des vomissements et des diarrhées. Conduites dans la structure sanitaire locale, les médecins ont diagnostiqué une intoxication à l'origine inconnue. Ce n'est que le lendemain que les services concernés, aidés par les villageois, ont découvert l'origine du mal. Les citoyens du village d'Aït Koufi ont remarqué, en effet, que les personnes touchées sont celles qui disaient avoir bu l'eau du robinet. A l'observation, il apparaissait clairement que la conduite était infiltrée par les eaux des dernières pluies d'automne. Jusqu'à hier, les victimes étaient hors de danger à l'exception de deux personnes âgées que les médecins ont préféré garder en observation.

EL KHABAR du 060912

إصابة50 شخصا بتسمم غذائي في تيزي وزو

تيزي وزو: ر.علي

شهدت قرية تفمونت بدوار اث كوفي ببلدية بوغني، مساء أول أمس، إصابة 50 مواطنا بتسمم غذائي. وأرجعت مصادر محلية سبب التسمم إلى ماء منبع تزمورث، الذي يسقى منه سكان القرية أراضيهم الزراعية. واستنادا للمصادر نفسها قد يكون تسرب مياه الأمطار، التي تساقطت خلال الأيام الأخيرة، بمياه المنبع وراء ظهور حالات التسمم الغذائي بذات القرية .

LIBERTE du 280812

Boumerdès 18 personnes victimes d'une intoxication alimentaire à Khemis El-Khechna

Par NACER ZERROUKI

Dix-huit personnes, la plupart des adultes, ont été admises avant-hier au service des urgences de la polyclinique de Khemis El-Khechna à l'est de Boumerdès, après avoir été victimes d'une intoxication alimentaire, apprend-on de source médicale. La consommation de gâteaux, lors d'une fête, plus précisément des pâtisseries qui aurait été achetées dans la région serait à l'origine de cette grave intoxication. Souffrant de douleurs abdominales atroces suivis de vomissements, les victimes ont été pris en charge à la polyclinique du centre-ville pour des intensifs. Le service de prévention de l'EPSP de Khemis El-Khechna a pris des échantillons de l'aliment consommé par les victimes (de la pâtisserie) au laboratoire d'analyse et de contrôle de qualité pour les besoins de l'enquête.

EL KHABAR du 210812

"الرفيس" يدخل عائلة بأكملها المستشفى بمعسكر

: ب. نور الدين / سطيف: ع. خليل

استقبلت مصلحة الاستعجالات بمستشفى تيغنيف بولاية معسكر، ليلة عيد الفطر المبارك، سبعة أشخاص ينتمون لعائلة واحدة ويقطنون ببلدية سيدي قادة إثر تعرضهم لتسمم غذائي اتضح فيما بعد أنه ناجم عن تناولهم أكلة "الرفيس" التي تمتاز بعض العائلات بطهيها ليلة العيد وفي أول يوم منه. وتلقى المصابون العلاج اللازم قبل أن يتقرر إبقاءهم تحت الملاحظة الطبية لمراقبة تطور صحتهم، مع أخذ عينة من الأكلة والدم لإخضاعه للتحاليل .

..و"المرفاز" يسمم 16 طفلا في سطيف

تعرّض، يوم أمس، ستة عشر طفلا يقطن الغالبية منهم في بلدية بئر العرش ولاية سطيف، إلى تسمم غذائي جراء تناولهم اللحم المفروم أو ما يعرف بـ"المرفاز" من إحدى الطاولات التي تعرض بيع هذه المأكولات السريعة في وسط مدينة العلمة المجاورة ، حيث ومباشرة بعد تناول هؤلاء الصغار لهذه المادة أحسوا بآلام كبيرة في المعدة وتم نقلهم سريعا إلى المستوصف الصحي لتلقي العلاج اللازم في مثل هذه الحالات، ولم تكن حالتهم خطرة، مما سمح لهم بمغادرة المستوصف عائدين إلى منازلهم. وحسب لجنة الوقاية في الصحة، فإن السبب الأول لمثل هذا التسمم الغذائي يعود إلى عرض الباعة المأكولات على الطاولات وتحت أشعة الشمس الحارة ما تكون سببا في تلفها أو انتهاء مدة صلاحيتها.

L'EXPRESSION du 250712

Annaba au mois de ramadhan : Anarchie, saleté et insécurité

Placettes, trottoirs et même chaussées font office d'espaces conquis par les vendeurs à la sauvette.

Il ne faut pas beaucoup de choses pour contribuer, non seulement à l'anarchie et à l'insalubrité des lieux, mais surtout à l'insécurité des personnes. Une petite table et le tour est joué. Il se vend de tout et à n'importe quel prix.

Des dizaines de magasins dans la ville de Annaba ont changé d'activité à l'occasion du Ramadhan. Pour la circonstance, de nouveaux commerces ont ouvert, le temps du mois de jeûne, notamment au niveau des quartiers populaires, la Colonne, la place d'Armes, les Allemands, pour ne citer que ceux-là.

Ainsi, toutes sortes de produits alimentaires, qui exigent une vente réglementée sont commercialisés dans les rues à ciel ouvert à l'exemple du pain, diouls, frik, kalbelouz. Même les boissons gazeuses et les jus font partie du lot des produits commercialisés dans l'anarchie sans tenir compte des mesures d'hygiène. Ce sont des images qui parlent d'elles-mêmes et qui démontrent, sans difficulté, l'absence de contrôleurs de la qualité et des prix dans les marchés devenus, par la force des choses, tous informels.

Néanmoins, la responsabilité du consommateur n'est pas à écarter, car ce qui est pire, voire même décevant, c'est que le commerce informel attire beaucoup de clients. Les consommateurs s'adonnent volontiers à la consommation de produits hautement sensibles, vendus notamment à même les trottoirs sous le soleil, sans oublier les mouches et les moustiques qui bourdonnent tout autour. Les marchés du mois de Ramadhan sont installés aux abords des marchés initiaux de Annaba, tels El Hattab, Souk Ellil et Laghzala où les pseudo-commerçants vendent du n'importe-quoi, ce qui constitue un danger pour la santé des jeûneurs qui, poussés par la faim, achètent sans tenir compte de la qualité.

Les revenus financiers de certains vendeurs exerçant divers petits commerces pendant le Ramadhan ne sont pas à négliger, ils font certainement vivre des familles à faibles revenus, mais cela ne justifie pas le non-respect des conditions d'hygiène. La loi exige le respect des conditions d'hygiène dans des lieux propres, pour éviter les risques d'intoxication qui font des ravages parmi les consommateurs.

Ces derniers ferment le plus souvent les yeux sur la qualité des produits qui se vendent dans de mauvaises conditions et qui sont le plus souvent néfastes à leur santé.

Il semble que le consommateur annabi s'est habitué aux intoxications alimentaires durant le mois de Ramadhan, car il consomme en grande quantité de la pizza, du kalbelouz, sans faire attention à l'huile réutilisée plusieurs fois.

Les effets ne peuvent qu'être néfastes à la santé mais les commerçants ne ratent aucune occasion pour écouler leur marchandise frauduleusement, mettant en péril la santé du consommateur.
C'est pourquoi, ce dernier ne doit pas céder à la tentation, durant ce mois de jeûne.

Le manque de scrupules de certains commerçants qui vendent du poison ne doit pas échapper au consommateur qui met en péril sa vie et celle des siens.

L'EXPRESSION du 170712

58 personnes victimes d'intoxication alimentaire à Laghouat

Cinquante huit personnes ont été victimes d'intoxication alimentaire après avoir consommé des aliments dans une pizzeria située dans la cité «El Maqam » au chef lieu de wilaya de Laghouat, a indiqué mardi le directeur de l'hôpital Ahmida-Benadjila de la ville, M. Ameur Benaïssa.

Agées entre 5 et 60 ans les victimes qui présentaient des symptômes d'intoxication, notamment des vomissements, des diarrhées et fièvre, ont été évacuées dans la nuit de lundi à mardi vers le service des urgences de l'hôpital pour recevoir les premiers soins, a précisé M. Benaïssa.

Parmi les victimes, 24 sont toujours en observation médicale, alors que les autres ont quitté l'hôpital, selon le même responsable.

Les services de la direction du commerce ont verbalisé le propriétaire dont le commerce a été fermé pour non respect des règles d'hygiène et ce après analyse des produits utilisés (viande hachée et mayonnaise préparée à base d'œufs avariés », selon les mêmes services.

Le président de l'association de protection des consommateurs de Laghouat, M. Mohamed Abidi, a souligné que l'association se constituera en partie civile dans cette affaire après le dépôt par la direction du commerce d'une plainte contre le propriétaire du local.

LIBERTE du 030712

Oum El-Bouaghi : Trois cas suspectés de botulisme

Bréves de l'Est

< Après une intoxication alimentaire de 3 femmes âgées de 22, 24 et 25 ans, survenue à la fin de la semaine dernière à Oum El-Bouaghi et évacuées vers le CHU de Constantine, les services de la direction du commerce de wilaya ont notifié samedi après-midi l'arrêté de fermeture d'une épicerie à son propriétaire en attendant les résultats des analyses. Les mêmes services ont procédé vendredi à la saisie dans ce commerce de 3,6 kg de casher. C'est le produit consommé par les trois femmes en plus de la "salade méchouia", en conserve, d'origine tunisienne. Selon le directeur de wilaya de la santé et de la population par intérim, "au CHU de Constantine, on suspecte des cas de botulisme". De son côté, le directeur de l'EPSP d'Oum El-Bouaghi, Dr Hamza, nous a informé que des prélèvements de sang et des deux produits seront envoyés à l'Institut Pasteur d'Alger pour analyses. Dimanche, les services de la direction du commerce sont sortis sur le terrain pour le prélèvement d'échantillons de "salade méchouia" sur le marché, boîte de conserve de couleur verte, importée de Tunisie, et ce, pour complément d'enquête.

B. NACER

SENSIBILISATION aux DANGERS DES INTOXICATIONS : La caravane arrive à El-Eulma
< La caravane de sensibilisation aux risques d'intoxication alimentaire est arrivée avant-hier à El-Eulma (w. de Sétif). L'initiative du ministère du Commerce, qui a pour objectif d'inculquer aux citoyens les bons réflexes pour une bonne consommation, est placée sous le signe "Inculquer une culture de consommation pour prévenir des intoxications alimentaires". à cet effet, une rencontre a été tenue au centre culturel Djilani-Embarek. La prévention de l'intoxication alimentaire ainsi que la participation et la coordination avec les services chargés de protéger la santé publique ont été les axes importants des interventions et débats animés par des cadres de la direction du commerce, médecins et spécialistes dans le domaine de la prévention.

Par ailleurs, les animateurs de cette caravane ont mis l'accent sur le rôle de la sensibilisation des consommateurs aux risques des intoxications, notamment dans les lieux publics, dont les restaurants, salles des fêtes, boucheries, laiteries, cafés, crémeries, hôtels, boulangeries pâtisseries et pizzerias, tout en appelant les consommateurs à avoir les bons réflexes avant d'acheter un produit, dont les aliments dits sensibles à la chaleur, comme le lait et ses dérivés, les viandes et les produits carnés, les glaces et les boissons.

AmarLOUCIF

EL KHABAR du 300612

تسمم أكثر من 150 شخص في عرس بالشلف

تعرض أكثر من 150 شخص، أمس الجمعة، لتسمم غذائي خلال حفل زواج جرى بعنصر النحاس ببلدية سيدي عكاشة (40 كلم شمال الشلف)، وفقا لما علم اليوم السبت من مديرية المؤسسة العمومية الاستشفائية لمدينة تنس. وأوضح المصدر أن معظم الضحايا من النساء والأطفال ينحدرون من قرى فليتة والشط وعنصر النحاس ببلدية سيدي عكاشة، مشيرا إلى أن استقبال المرضى في المستشفى بدأ صبيحة الجمعة وتواصل إلى العاشرة مساء .وقال المصدر إن التسمم نتج عن استهلاك الحلويات، مضيفا إنه تم تحديد هوية الممون من طرف المصالح المختصة .كما ذكر المصدر انه تم في هذا الصدد تجنيد 4 أطباء بالإضافة إلى مجموع عمال شبه الطبي، خلال يوم أمس، للتكفل بهؤلاء المرضى الذين لا يزال البعض منهم تحت الرقابة الطبية.

LIBERTE du 260612

Consommation À OUM EL-BOUAGHI : Haro sur les intoxications alimentaires

Par : K. Messaâd

La caravane de sensibilisation et prévention des risques d'intoxication alimentaire en saison estivale est déjà à pied d'œuvre à travers la wilaya d'Oum El-Bouaghi.

Cette initiative nationale entreprise par le ministère du Commerce sous le signe "Inculquer une culture de consommation, pour prévenir les intoxications alimentaires" a pour objectif de prévenir tout risque sur le consommateur en saison estivale.

D'une durée d'une dizaine de jours (du2O au 29 juin 2012), cette caravane sillonnera près d'une vingtaine d'agglomérations notamment les communes rurales et éloignées, à l'exemple de Souk Naâmane, Ouled Zouaï, Dhalaâ, Meskiana, Ksar Sbahi, Aïn Babouche, F'kirina, Oued Nini… Dans ce sillage, la caravane qui est passée déjà à Sigus, a procédé à des contacts directs avec les consommateurs au niveau des espaces publics, à l'exemple des arrêts de bus, des cités commerçantes, etc. Par ailleurs, la direction du commerce a mis en place un programme spécial été se basant sur le contrôle rigoureux et la sensibilisation des consommateurs et les risques d'intoxications dans les restaurants, salles des fêtes, boucheries, laiteries, cafés maures, crèmeries, hôtels, boulangeries et pâtisseries.

L'EXPRESSION du 240612

BÉJAÏA Un été sans intoxication alimentaire?

En guise de prévention contre les intoxications alimentaires, les services de la direction du commerce sont en alerte depuis quelques semaines. A Béjaïa, une caravane de sensibilisation sur les risques alimentaires en période estivale a été lancée. Cette caravane devrait marquer des dizaines de haltes à travers la wilaya notamment celles qui recevaient de nombreux visiteurs seront visitées. Le lancement a eu lieu dans la ville de Béjaïa. Il en sera de même pour les différentes plages du littoral béjaoui.

Les services de la direction du commerce ont mobilisé des brigades pour inspecter les commerces, en vue de vérifier et de contrôler si leurs activités sont conformes aux normes d'hygiène. Ceci intervient suite aux spectacles désolants que l'on voit un peu partout à travers les communes à cause d'une hygiène défaillante. D'ailleurs, de nombreux cas d'intoxication ont été signalés chaque été, suite à la consommation de produits périmés ou avariés. Ces cas ont été surtout enregistrés dans des fêtes de mariage comme c'était le cas l'année dernière.

Cette caravane s'inscrit dans le cadre d'un programme national, décidé par le ministère du Commerce et appliqué par les directions du commerce des prix des wilayas. Les équipes comprennent des inspecteurs de la DCP et autres agents spécialisés, des médecins, vétérinaires, des jeunes issus du mouvement associatif, des bénévoles, etc. Il s'agit de sensibiliser les consommateurs, les commerçants mais aussi les estivants sur les risques alimentaires et leur prodiguer des conseils à même d'éviter les intoxications ceci à commencer par, notamment, éviter de consommer et de vendre les produits alimentaires

impropres à la consommation ou les produits suspects, le respect des conditions de conservation notamment la chaîne de froid, l'étiquetage, la consommation ou l'achat des produits exposés et vendus sur les routes, sur les plages, enfin observer le maximum de précautions pour ne pas s'exposer aux intoxications alimentaires. Hier, la caravane a sillonné plusieurs quartiers de la ville de Béjaïa, notamment la gare routière, Birslem, Sidi-Ali Labhar, et bien dautres quartiers jugés exposés aux risques d'intoxications alimentaires, fréquentes en période de grandes chaleurs.

Ce programme de sensibilisation ciblera aussi les salles des fêtes, très sollicitées en cette période de célébrations des mariages. Période de vacances, de voyages, d'évasions, de détente au bord de mer et de mariages, la saison estivale présente de nombreux dangers, qui ne sont pas sans inquiéter. Loin des chez eux, les gens se restaurent comme ils peuvent et là où ils peuvent, mangent sans se soucier ni de la qualité ni des aliments que des endroits de restauration. Une démarche qui peut s'avérer fatale. D'où l'utilité de cette caravane, qui se poursuit encore à travers les quatre coins de la wilaya avec pour souci d'alerter l'opinion sur des risques qui peuvent être mortels. Alors, bonnes vacances, mais dans la prudence!

Le ministre du commerce M. Mustapha Benbada a indiqué lundi à Alger que 743 cas d'intoxication alimentaire ont été enregistrés au premier semestre 2012, sachant que 80% d'entre eux ont eu lieu lors de fêtes familiales et de restauration collective. 46% des cas d'intoxication ont été enregistrés lors de fêtes familiales et de restauration collective, 43% au niveau de la restauration rapide (fast-food) et de consommation de pâtisseries et 11% divers, a ajouté le ministre dans une allocution à l'occasion du coup d'envoi de la caravane de sensibilisation sur les dangers des intoxications alimentaires.

Le nombre d'intoxications alimentaires enregistrées par les services de contrôle en 2011 a augmenté de 986 cas (4421 cas) sans signalement de décès en comparaison avec 2010 où il a été recensé 3435 cas dont 4 décès. Les inspections effectuées, dans ce cadre, au niveau national ont démontré que les produits les plus dangereux restent les viandes, les gâteaux, l'eau...(..). Le ministre a, à cette occasion, appelé à «redoubler d'efforts et de vigilance en raison des dysfonctionnements qui caractérisent toujours le marché algérien du fait du marché parallèle ».

Pour atteindre cet objectif, le ministère du commerce a pris une série de précautions dont un réseau d'alerte appelé «système d'alerte » chargé du suivi des produits qui peuvent constituer un risque pour les consommateurs, la création d'une agence algérienne de prévention des risques liés à la consommation et un conseil national de protection des consommateurs qui rassemblera tous les acteurs activant dans le domaine.

LE JOUR d'ALGERIE du 200612

Béjaïa Alerte aux risques d'intoxications alimentaires

Par Hocine Cherfa

Une caravane de sensibilisation sur les risques alimentaires a été lancés hier. Elle devrait marquer des dizaines de haltes à travers la wilaya, notamment dans la ville de Béjaïa où elle a entamé son travail hier puis sillonnera les communes balnéaires de l'est de la wilaya, notamment les plages, puis la côte Ouest.

Cette caravane est nationale, nous dit-on. Elle a été décidée par le ministère du Commerce et appliquée par les directions du commerce et des prix. Les équipes de cette caravane sont formées d'inspecteurs de la DCP et autres agents spécialisés, des médecins, vétérinaires, des jeunes issus du mouvement associatif, des bénévoles, etc. Cette caravane va sensibiliser et les consommateurs et les commerçants et aussi les estivants sur les risques alimentaires et leur prodiguer des conseils de façon à éviter les intoxications, ceci à commencer par notamment, éviter de consommer et de vendre les produits alimentaires impropres à la consommation ou les produits suspects, le respect des conditions de conservation, notamment la chaîne de froid, l'étiquetage, la consommation ou l'achat des produits exposés et vendus sur les routes, les plages, enfin observer le maximum de précautions pour ne pas s'exposer aux intoxications alimentaires. Hier, la caravane a sillonné plusieurs quartiers de la ville de Béjaïa, notamment la gare routière, Birslem, Sidi-Ali Labhar, et bien d'autres quartiers jugés exposés aux risques d'intoxications alimentaires.

L'ECONEWS du 190612

743 cas d'intoxication alimentaire ont été enregistrés au niveau national au cours des six premiers mois de l'année 2012.[1]

L'information, reprise par l'APS, a été rendue publique par le directeur des Laboratoires d'analyses et d'essai au ministère du Commerce, Ramdane Bousnadji. Le responsable qui animait une conférence à l'occasion d'une journée d'étude sur les risques d'intoxication tenu à l'université d'El Tarf a évoqué les principales causes à l'origine des intoxications alimentaires.

M. Bousnadji a indiqué, à ce propos, que les cas d'intoxication enregistrés sont dus au non respect des normes d'hygiène au niveau des établissements de restauration ou encore au manque d'hygiène corporel chez certains prestataires. Les infractions en rapport avec le non respect de la température de conservation des produits alimentaires sont également à l'origine de nombreux cas d'intoxication. En 2011, les contrôleurs relevant du ministère du commerce ont enregistré 2.086 infractions entrant dans cette dernière catégorie.

L'été est assurément la saison durant laquelle, l'on enregistre le nombre le plus élevé de cas d'intoxication d'où la nécessité de renforcer les mesures de contrôle durant cette période précise.

Notons, au passage, que les frais générés par la prise en charge d'une personne victime d'intoxication est de 5000 dinars par jour, à en croire les animateurs de la rencontre d'El Tarf. Les frais d'hospitalisation se situent, quant à eux, entre 30.000 et 40.000 dinars par personne et par jour.

1

LIBERTE du 180612

Sensibilisation aux risques d'intoxication alimentaire

Lancement d'une caravane nationale du 18 au 27 juin

Une caravane de sensibilisation aux risques d'intoxication alimentaire sera lancée aujourd'hui et s'étalera du 18 au 27 juin prochains à travers l'ensemble des wilayas du pays, a annoncé le directeur général du Centre algérien de contrôle de la qualité et de l'emballage (Cacqe), Djamel Abbad. L'objectif de cette caravane est de sensibiliser les citoyens aux moyens d'obtenir un produit alimentaire sain, aux mesures d'hygiène, à la conservation du produit, ainsi qu'au respect de la chaîne de froid et aux règles d'étiquetage. La caravane, dont le coup d'envoi sera donné à partir du Palais des expositions (Pins-Maritimes), se dirigera vers les sièges des 9 directions régionales du commerce avant de s'élargir aux 48 wilayas du pays.

L'EXPRESSION du 180612

743 cas d'intoxication enregistrés au premier semestre 2012

Le ministre du commerce a donné, au palais des expositions (pins maritimes) le coup d'envoi de la caravane de sensibilisation sur les dangers des intoxications alimentaires qui sillonnera toutes les wilayas du pays jusqu'au 27 juin courant.

Cette caravane s'inscrit dans le cadre de «l'approche du ministère du commerce sur la question de l'intoxication alimentaire très répandue en été », a déclaré le ministre.

Cette campagne comprend des portes ouvertes et des rencontres organisées au niveau des directions régionales du commerce, des inspections locales, des chambres du commerce et de l'industrie, des centres culturels et d'autres espaces.

Des produits conformes et d'autres non conformes aux normes seront exposés lors de cette caravane dans le souci d'apprendre aux citoyens de distinguer entre les deux.

Les salles des fêtes et restaurants sont également concernés notamment ceux implantés le long des autoroutes ainsi que la restauration rapide généralement sources d'intoxications durant la saison estivale.

La caravane dispense aux commerçants et fabricants de différents produits alimentaires des explications sur les dangers inhérents au non respect des règles d'hygiène, de production et de conservation des produits alimentaires. Des SMS seront également émis dans le cadre d'un accord passé avec les trois opérateurs de la téléphonie mobile.

Cette manifestation est organisée en collaboration avec d'autres instances telles les ministères de la santé et de l'agriculture, la direction de la protection civile, les directions de la sûreté et de la presse « au regard du rôle essentiel de ces institutions dans la protection des citoyens des dangers de l'intoxication alimentaire », a conclu le ministre.

L'EXPRESSION du 180612

Alors que l'été est là: Le spectre des produits avariés plane

Plus de 20% des échantillons analysés par le Centre algérien du contrôle de la qualité et de l'emballage (Cacqe) au 1er trimestre de l'année en cours ne sont pas conformes aux normes, a fait savoir le directeur général de ce centre, M.Djamel Abbad. «Le nombre total des échantillons analysés par les laboratoires du Cacqe durant les trois premiers mois de 2012 s'élève à 3861, dont 803 cas de non-conformité, soit un taux de 20,8%», a indiqué M.Abbad, estimant que le nombre total du contrôle analytique pourrait s'élever à 15 000 échantillons à la fin 2012. Les taux de non-conformité les plus élevés enregistrés durant cette même période concernent essentiellement le lait (pasteurisé, en poudre ou pour enfants), le fromage fondu, le yaourt, les oeufs, selon les précisions du directeur qui a ajouté que la majorité de ces cas était due au manque de conditions d'hygiène et de conservation. Ces chiffres communiqués par le Cacqe sonnent comme un avertissement, alors que l'été est là avec tous les risques d'intoxications alimentaires qu'il peut charrier. Aussi, le spectre des produits avariés plane-t-il à l'approche de la saison estivale. Surtout que les commerçants qui défient les lois de la conservation saine des denrées alimentaires n'hésitent pas à mettre en péril la santé des citoyens. Des produits sensibles tels que le lait et ses dérivés, les viandes, les oeufs, les conserves sont susceptibles d'être avariés rapidement si les normes d'hygiène et de conservation ne sont pas respectées. Face à ce danger, la vigilance du consommateur reste le seul garant de sécurité et ce, même si des programme de prévention et de répression sont systématiquement déployés par les services compétents du ministère du Commerce. En effet, ces derniers, et afin de prévenir les cas d'intoxication alimentaire et mener une lutte contre ce phénomène, qui prend souvent des proportions inquiétantes en été, mettent en oeuvre des programmes d'action qui eux seuls ne pourraient endiguer le phénomène de la vente parallèle et donc échappant à tout contrôle. La lecture scrupuleuse des notices et de l'authenticité des produits de même que l'approvisionnement à partir de surfaces commerciales et de magasins demeurent la meilleure protection pour le citoyen.

L'EXPRESSION du 120612

Mystérieuse intoxication à mascara: Plus de 130 personnes évacuées à l'hôpital

La wilaya de Mascara a vite fait d'ordonner l'ouverture d'une enquête aux fins de tirer au clair cette affaire d'intoxication qui a failli tourner au drame.

La fête a failli tourner au drame. Plus de 130 personnes ont été intoxiquées à l'occasion de la célébration, vendredi dernier, d'un mariage au village d'El Menaouer rattaché administrativement à la daïra d'El Bordj dans la wilaya de Mascara.

Les victimes ont toutes été évacuées en urgence vers l'infrastructure sanitaire de Tighenif avant leur transfert en priorité vers l'hôpital Chalabi Abdelkader du chef-lieu de Mascara ou elles ont toutes été gardées en observation et recevoir les soins appropriés.

Les victimes, constituées en majeure partie d'invités a ce mariage, sont âgées entre 12 et 65 ans. L'alerte a été donnée aussitôt et les premières victimes ont été évacuées vers ledit hôpital tandis que les services médicaux et paramédicaux ont été entièrement mobilisés à l'effet de prendre en charge les victimes de l'énigmatique intoxication. La wilaya de Mascara a, pour sa part, vite fait d'ordonner l'ouverture d'une enquête aux fins de tirer au clair cette affaire qui a failli tourner au drame. La direction de la santé et les services épidémiologiques de la wilaya de Mascara auraient été chargés de mener l'enquête en question. Telle une trainée de poudre, l'information a vite fait de la région provoquant panique et inquiétude chez les populations locales et ce, vu le nombre considérable de victimes admises aux urgences médicales de l'hôpital de Mascara. Pour les besoins de l'enquête, des prélèvements sanguins ont même été opérés chez les personnes hospitalisées. Ce n'est pas une mince affaire puisqu'il s'agit d'une intoxication collective.

Selon les premières informations recueillies, les victimes auraient consommé la la mayonnaise de qualité douteuse pendant que certaines sources indiquent que «l'enquête ouverte s'étalera sur plusieurs fronts en vue de définir avec exactitude les causes, y compris la viande consommée, qui ont provoqué l'énigmatique intoxication du mariage d'El Menaouer». Nos sources, qui se sont interdit toute déclaration, ont ajouté que «les conclusions de l'enquête seront remises en mains propres au premier responsable de la wilaya de Mascara et c'est à ce dernier que revient le droit de rendre public le rapport final». L'intoxication de Mascara nous rappelle le syndrome néphrotique qui a sévi durant l'été 2008 dans la capitale de la Mekerra, Sidi Bel Abbès. A cette époque, près de 200 personnes qui ont consommé de la pastèque qui aurait été irriguée par les eaux usées, ont été évacuées à l'hôpital de Sidi Bel Abbès après avoir souffert des douleurs rénales. Quatre ans après, aucune information sur la mystérieuse épidémie, n'a été donnée, l'événement d'alors demeure à ce jour un mystère. En tout cas, la saison des grandes chaleurs est à ses débuts, la vigilance doit être de mise étant donné que les risques épidémiologiques ne sont pas écartés notamment les espaces publics, à savoir les crémeries, les restaurants et les fast-foods exerçant dans un état de salubrité lamentable.

En tout état de cause, les boucheries, les laiteries, les commerces de produits périssables doivent faire l'objet d'un contrôle rigoureux particulièrement pendant la saison estivale.

L'EXPRESSION du 110612

Produits avariés, chaîne de froid défaillante...L'été de tous les dangers

Une centaine de cas d'intoxication alimentaire déclarée ce week-end à Mascara.

Comme chaque année à la même période, la hantise des intoxications alimentaires resurgit malgré le contrôle et les campagnes de sensibilisation en direction des commerçants et des consommateurs. Ainsi, quelque cent personnes ont été affectées par une intoxication alimentaire lors d'une fête de mariage, a-t-on indiqué samedi auprès de l'hôpital de Tighennif.

Cent convives, âgés entre 12 et 65 ans, ayant dîné dans une fête de mariage célébrée dans la nuit de jeudi à vendredi dans la commune de Menaouer (Mascara), ont été intoxiqués, selon la même source, qui a indiqué que l'évacuation de ces personnes vers le service des urgences médicales de l'hôpital Chalabi-Abdelkader de Tighennif s'est poursuivie jusqu'à samedi.

Soumis à des vomissements, des douleurs d'estomac et une forte fièvre, ces malades ont été pris en charge au niveau de cet établissement qui a déployé toutes les mesures nécessaires pour soulager les victimes. Un certain nombre d'entre d'elles ont été gardées en observation, alors que l'état de santé certaines d'autres s'est amélioré après avoir reçu les soins nécessaires.

Pour combattre ce fléau récurrent, la direction du commerce (DC) avait déjà initié une opération de sensibilisation autour des dangers que peuvent présenter les denrées périssables comme les produits carnés et laitiers et la pâtisserie lorsqu'ils ne sont pas conservés selon les normes.

Les glaces, casse-croûte ou pizzas étant les produits les plus consommés en période estivale, les agents de contrôle ont été instruits de se concentrer sur les crémeries, fast-foods, pâtisseries et autres pizzerias.

Le constat est que la menace de l'intoxication alimentaire persiste pour plusieurs raisons: faiblesse des outils de contrôle, malgré un train de mesures envisagées par l'Etat pour sa modernisation, notamment par la création de l'Agence nationale de prévention des risques liés à la consommation, manque d'un laboratoire national d'essai, d'une école de formation et de perfectionnement des agents de contrôle et le renforcement des services de contrôle par le recrutement d'agents de niveau universitaire. La situation est alarmante et nous sommes tous concernés sachant que l'Algérie enregistre environ 6000 cas d'intoxications alimentaires par an. Si le rôle des services d'hygiène est de garantir la sécurité sanitaire du consommateur qui s'approvisionne auprès de commerçants parfois véreux, il n'en demeure pas moins que plusieurs cas surviennent dans le milieu familial où sont quelquefois utilisées des provisions mal stockées ou sujets à une chaîne de froid peu crédible.

Environ 5000 cas d'intoxication sont enregistrés annuellement au niveau des établissements sanitaires. Ces chiffres, ne représentent, hélas, que les cas déclarés, c'est-à-dire les malades qui arrivent aux structures de santé, car beaucoup d'autres consultent des médecins privés ou se soignent de façon traditionnelle, sachant que le coût d'une simple intoxication alimentaire revient au moins à 1200 DA sans hospitalisation, estime-t-on. Une journée d'hospitalisation revient au minimum à 7000 DA au Trésor d'où l'importance de la prévention. Aussi la prise en charge de ce phénomène nécessite-t-elle une approche pluridisciplinaire rigoureuse.

EL WATAN du 070612

Hassi Messaoud : 67 ouvriers victimes d’une intoxication alimentaire

Soixante sept ouvriers de la base de vie de la société étrangère Weatherford Oil Tool de Hirara, à l’est de Hassi Messoud, ont été victimes, en ce début de semaine, d’une intoxication alimentaire, a indiqué, jeudi 7 juin un employé de cette société

L'EXPRESSION du 060612

Cinquante cas d'intoxication alimentaire enregistrés à Tlemcen

Cinquante cas d'intoxication alimentaire ont été enregistrés mercredi à Ouled Mimoun (Tlemcen) suite à la consommation de lait avarié acheté auprès d'un vendeur clandestin, a-t-on appris auprès du Directeur du Commerce de la wilaya.

L'intoxication est due à une quantité de lait avarié introduite sur le marché sans passer par la chaîne de froid, selon le même responsable qui a souligné que ses services ont identifié le fournisseur et un procès-verbal a été établi proposant la suspension momentanée de son activité commerciale.

Cette mesure a été décidée à l'encontre du fournisseur pour avoir commercialisé son produit sans factures à des revendeurs ne remplissant pas les conditions, a ajouté le Directeur du Commerce.

Pour sa part, le Directeur de la Santé de la wilaya a indiqué que tous les cas d'intoxication ont été pris en charge au niveau de la polyclinique de Ouled Mimoun, affirmant qu'aucun cas grave n'est à déplorer.

LIBERTE du 230412

23 cas d'intoxication alimentaire à Béni Saf et Sidi Ben Adda

Par : M. Laradj

Une vingtaine de personnes issues de trois familles originaires de la commune de Sidi Ben Adda, située à quelques kilomètres du chef-lieu de la wilaya de Aïn Témouchent, ont été admises avant-hier aux urgences médico-chirurgicales de Aïn Témouchent, après avoir été victimes d'une intoxication alimentaire, apprend-on d'une source sûre. Selon nos informations, la consommation de gâteaux achetés dans une pâtisserie du centre-ville de cette localité serait à l'origine de cette intoxication alimentaire.

Les patients ont été transférés vers le service des maladies infectieuses de l'hôpital Ahmed-Medeghri de Aïn Témouchent. Le magasin mis en cause vient de faire l'objet d'une fermeture conservatoire, alors qu'un échantillon du gâteau "incriminé" a été adressé au laboratoire d'analyses pour déterminer les causes exactes de cette intoxication.

Par ailleurs, nous avons appris qu'à Béni Saf, trois personnes d'une même famille ont été hospitalisées pour intoxication après avoir consommé du poulet.

LIBERTE du 080212

Client ou tube digestif ?

Par : Rabah LARBI

Le marché de la bouffe en Algérie est très florissant. Prospère certes, mais seulement dans un sens. Dans le sens de la vente. C'est un business où le client est souvent perçu comme un vulgaire tube digestif, prêt à avaler n'importe quoi. De la prestigieuse enseigne gastronomique, à la petite restauration rapide, il n'y a parfois que le niveau de la note à régler qui change. Que l'on déjeune sur le pouce ou bien attablé et aux chandelles, le rapport qualité-prix, laisse souvent à désirer. Des années durant, toutes les villes du pays, y compris la capitale, offrent le même visage. Les mêmes plats vite faits, sont "bricolés" pour tromper la faim d'une clientèle, docile à souhait. On ne fait même plus attention au contenu de son assiette ou de son sandwich. Il y a vraiment de quoi croire au dicton populaire qui dit que la faim, ça rend aveugle ! Et rien ne s'améliore, si ce n'est les prix qui s'envolent, toujours davantage. Si le client a fini par céder à l'appel de son estomac, que font donc les services de contrôle des prix et de la qualité ? Rien, sinon… pas grand-chose ! Pourtant, dans un secteur aussi délicat que celui de la santé publique, la responsabilité de l'État pour protéger le consommateur algérien contre des apprentis sorciers en toque, est plus qu'engagée !

Suicide collectif !

Selon les données du ministère de la Santé et de la Réforme hospitalière, entre 3 000 et 5 000 cas d'intoxication alimentaire sont enregistrés annuellement. Ces empoisonnements collectifs sont directement liés à la consommation de produits contaminés par des germes, parfois, hautement nocifs. D'autres infections sont également dues à des parasites contenus dans les viandes et le poisson : ténia, trichinose, toxoplasmose, brucellose, etc.

D'ailleurs, certaines bactéries dites tueuses ont résolument relancé le débat sur l'importance de l'hygiène et de la sécurité alimentaire. Et à l'heure où le débat fait rage dans le monde, chez- nous, le consommateur se retrouve livré à lui-même. Il continuera apparemment longtemps encore à manger son pain noir. À titre d'exemple, près de cinq mille personnes ont été intoxiquées par absorption d'aliments avariés pour la seule année 2011.
Quand on sait qu'un cas d'empoisonnement alimentaire admis à l'hôpital coûte entre vingt et trente mille dinars au trésor, soit au contribuable, il y a lieu de se poser la question suivante : pourquoi ne pas investir cet argent en masse salariale en direction de potentiels contrôleurs à recruter ? Ça éviterait de faire autant de victimes et de ne pas avoir le sentiment de payer pour des empoisonneurs sévissant en toute impunité.

Langue au chat !

En tout cas, le manque d'hygiène est notoirement connu et reconnu de tous et partout. Pas moins de 170 000 infractions sont enregistrées annuellement, dont près de trois quarts sont dues au non-respect des conditions d'hygiène dans les restaurants et les fast-foods. Il est aussi à déplorer l'absence de coordination entre les différents secteurs, notamment celui du Commerce, de l'Intérieur et de la Santé, dans la lutte contre les intoxications alimentaires.

L'Autocontrôle !

Les services du ministère du Commerce se disent en sous effectif. 7800 agents contrôleurs pour près d'un million et demi d'operateurs inscrits au registre de commerce et pratiquement autant sinon plus, de marchands informels, entre fast-food, gargotes, et autres bouis-bouis. C'est assez déséquilibré comme combat. Combien d'empoisonneurs potentiels se cachent-ils au milieu de tout ce beau monde ? De quoi donner sa langue au chat !

Somme toute, le contrôleur le plus efficace qui soit ne pourrait être que le client même, en apprenant à dire non ! Non à la médiocrité, non à la cherté non justifiée, non à l'humiliation… car se faire servir un produit de qualité douteuse, voire dangereuse, c'est de l'abaissement. Le contrôle doit se faire à ce niveau là d'abord ! Ainsi, un filtre naturel des choses ne devrait pas tarder à se faire, et seuls les commerçants intègres et honnêtes réussiront à passer par les mailles du filet. Après tout, ne dit-on pas : charité bien ordonnée, commence par soi-même.

L'EXPRESSION du 211211

EL EULMA: 36 enfants victimes d'une intoxication

Les intoxications alimentaires représentent un problème crucial de santé en Algérie.

Trente-six stagiaires ont été victimes d'une intoxication alimentaire, à l'Institut de la formation professionnelle de la commune et daïra d'El Eulma, à l'est du pays. Selon un communiqué de la Protection civile, parvenu à notre rédaction, trente-deux (32) stagiaires ont quitté l'établissement hospitalier dans un état jugé satisfaisant. Ainsi, les intoxications frappent à l'est du pays, en plein mois de décembre, preuve que le phénomène existe tout au long de l'année.

Mais durant la période estivale, il devient plus important. L'augmentation du risque d'intoxication est due à la chaleur qui favorise le développement des microbes, à la consommation d'aliments non contrôlés et aux repas collectifs que les personnes prennent lors des fêtes(mariages, etc.) Aussi, les wilayas de l'Est ont particulièrement fait la une des journaux ces derniers temps suite à de sévères intoxications collectives. La dernière en date est certainement celle qui a touché le centre d'examen Abdesselam Abdallah, à Bordj Bou Arréridj, l'été dernier. Les candidats à l'examen de 6e ont été admis à l'hôpital suite à cet empoisonnement. Aucun décès n'a été enregistré, mais les faits étaient si graves qu'ils ont donné lieu à des sanctions administratives et pénales contre les responsables. L'enquête avait permis de relever un manque d'hygiène à l'origine de l'intoxication. Pour que ces drames ne se reproduisent plus, un séminaire a eu lieu hier au complexe culturel Aïcha-Haddad. Cette rencontre, qui avait pour thème la prévention des intoxications dans le milieu scolaire et dans les restaurants collectifs, a été organisée par l'Association de défense des consommateurs et la direction du commerce de la wilaya de Bordj Bou Arréridj. Les représentants des directions respectives de l'éducation, de la formation professionnelle et de l'université, concernées directement par la question mais aussi ceux de la santé, de la Protection civile, de la Sûreté nationale et de la direction des services agricoles qui gèrent les effets de ces drames, étaient présents aux côtés des chefs de daïra et les présidents d'APC responsables des cantines scolaires du cycle primaire. Les toxi-infections alimentaires entraînent des manifestations cliniques digestives dont des douleurs abdominales, diarrhées, vomissements (avec ou sans fièvre) ayant pour cause

l'ingestion d'aliments contaminés par des bactéries ou les toxines de ces dernières, expliquent les spécialistes. L'intoxication alimentaire représente aujourd'hui une sérieuse menace sur la santé des Algériens et cela, même si les services de santé ont enregistré une nette baisse du nombre de cas ces dernières années. Il n'en demeure pas moins que notre pays enregistre une moyenne annuelle qui avoisine les 4000 cas.

LIBERTE du 101011

Hôpital de Taher(JIJEL) : du yaourt périmé pour les malades

Par Mouloud SAOU

Plusieurs malades diabétiques ont failli être victimes d'une intoxication alimentaire en fin de semaine à l'hôpital Mejdoub-Saïd dans la commune de Taher. Des boîtes de yaourt périmé ont été servies aux patients comme dessert au dîner. Selon des malades, ces yaourts ne devaient pas être servis vu que leur date de péremption est le 21 septembre passé. Selon les informations recueillies sur les lieux, un patient a mangé la moitié de la boite avant qu'une dame qui travaille dans cet hôpital ne vienne avertir les patients. Fort heureusement aucun dégât n'a été enregistré. Il faut dire que les patients étaient choqués du fait qu'une terrible catastrophe aurait pu arriver si ce n'était la vigilance de l'employée qui a tiré la sonnette d'alarme à temps.

L'EXPRESSION du 051011

Une quarantaine d'enfants victimes d'une intoxication alimentaire à Skikda

Une quarantaine d'élèves d'une école primaire de la petite localité de Delez, dans la commune de Ramdane Djamel (Skikda) ont été victimes, mercredi, d'une toxi-infection d'origine alimentaire, apprend-on de source hospitalière.

Selon des élus de la commune de Ramdane Djamel, les élèves se sont plaints de douleurs abdominales et de vomissements, juste après avoir pris leur déjeuner à la cantine scolaire de leur établissement.

Les victimes ont été consultées à la polyclinique de Ramdane Djamel où le corps médical a ordonné l'évacuation de 12 d'entre eux, plus sévèrement atteints, vers l'ancien hôpital de Skikda.

En milieu d'après-midi, la plupart des enfants ont pu regagner leur domicile à l'exception de quatre (4) qui ont été gardés en observation à l'hôpital, selon la même source médicale.

Une enquête a été diligentée par les services compétents pour déterminer l'origine de cette toxi-infection, la seconde en moins de 5 jours dans la wilaya, une centaine de personnes ayant été intoxiquées, samedi dernier, après avoir pris part à un repas de mariage à Filfila.

L'EXPRESSION du 041011

Draâ el mizan (tizi ouzou):12 jeunes filles intoxiquées

Douze lycéennes fréquentant le lycée de la ville de Draâ El Mizan ont été victimes hier d'une intoxication alimentaire, a-t-on appris hier auprès de la protection civile de Tizi Ouzou. Selon la même source, les adolescentes ont consommé des tranches de pizza dans un restaurant situé en face de l'établissement scolaire qu'elles fréquentent. Les victimes de cette intoxication alimentaire, qui survient à un moment où la température a grimpée dans la wilaya ont été immédiatement transportées, à l'hôpital de Draâ El Mizan où elles ont bénéficié d'une prise en charge médicale. Quatre d'entre elles ont quitté l'établissement hospitalier alors que les huit autres ont été gardées en observation.

L'EXPRESSION du 270911

SOUK EL TENINE :79 cas d'intoxication

Plus de 79 personnes ont été intoxiquées dans la région de Souk El Tenine. Ayant assisté dans la journée de samedi à une fête de mariage, les victimes ont commencé à ressentir des douleurs aiguës au ventre dès leur retour à domicile. Evacués vers les structures sanitaires locales, les victimes ont été immédiatement prises en charge. Hier, elles sont reparties saines et sauves chez elles. On ne sait toujours pas si une enquête a été ouverte à cet effet. Faute de mesures d'hygiène adéquates, les fêtes de mariage sont souvent sources d'intoxication quand bien même légères. Des contrôles s'imposent pour éviter des situations chaotiques.

L'EXPRESSION du 110711

La canicule est là: Gare aux intoxications

La chaine du froid, un facteur de qualité et de sécurité surtout lorsqu'il s'agit de viande.

Un certain nombre de recommandations et conseils ont été émis par le ministère du Commerce à l'adresse et du consommateur et des distributeurs de denrées alimentaires. Ils sont relatifs aux précautions impératives à prendre en vue de préserver les denrées alimentaires conformément aux règles et normes, d'hygiène notamment. Outre l'organisation ce mois-ci, d'une caravane nationale destinée à sensibiliser le citoyen sur la prévention des intoxications alimentaires, le département de Mustapha Benbada insiste, en particulier, sur le respect de la chaîne du froid. Un processus impliquant l'ensemble des intervenants dans les différentes filières alimentaires dont le commerce de denrées fragiles et périssables comme les produits laitiers notamment. Les garanties offertes par la chaîne du froid se vérifient au niveau de la fabrication, du stockage, du transport et de la distribution des produits. Une éventuelle rupture d'un maillon de la chaîne, au cours de l'entreposage sur les lieux de production, ou du transport par exemple, au niveau du commerce de détail ou par simple négligence du consommateur, peut conduire à une altération de la qualité du produit. Dès lors, «bonjour les dégâts!» Cette préoccupation

majeure, classée parmi les priorités en ces périodes de chaleur, ne doit pas se transformer en drame comme cela était le cas auparavant. Aussi, est-il précisé que les «équipements et matériels frigorifiques utilisés dans les processus de conservation des denrées alimentaires altérables, réfrigérées ou congelées, doivent être fabriqués en matériaux appropriés et aménagés selon les normes. La température ambiante devant être répartie uniformément en tout point des aires de stockage». Les conditions requises pour le transport des diverses denrées, réfrigérées ou congelées, doivent être strictement respectées.

Il est par ailleurs, impératif que soit observée la continuité dans les étapes de réfrigération dont la moindre faille risque d'exposer le produit à l'échauffement, d'où altération et danger. Il y a lieu aussi de souligner que le respect par tous les intervenants de la chaîne du froid permet la durabilité du produit est un capital fixe à sauvegarder jusqu'à l'intervenant final qu'est le consommateur.

Le non-respect de ces recommandations peut conduire infailliblement à un risque d'intoxication aux conséquences regrettables tant du point de vue sanitaire qu'économique de par les dépenses qu'il génère.

Le coût d'une simple intoxication alimentaire revient en effet, facilement à quelque 1200 DA quand le malade n'est pas hospitalisé. Une journée d'hospitalisation revient au minimum à 7000 DA. D'où l'importance de la prévention insistent le ministère de la Santé et celui du Commerce. Soucieux justement de la santé du consommateur, les services du ministère du Commerce ont prodigué vers celui-ci des conseils l'enjoignant à «limiter, au maximum, le temps de transport des denrées alimentaires qui doivent être rapidement mises dans le réfrigérateur ou le congélateur dès l'arrivée au domicile». Pour se prémunir contre tout éventuel risque d'intoxication, il doit également respecter les températures de conservation indiquées sur les étiquetages des denrées pré-emballées et périssables.

De son côté, insistent les mêmes services, le fabricant doit obligatoirement fixer et afficher la date limite de consommation du produit en tenant compte de cette température. Il n'a pas été omis non plus de recommander au consommateur de ne «jamais recongeler une denrée décongelée». Il existe près de 1,5 million de commerçants en activité au niveau national et environ 20 laboratoires de contrôle de produits alimentaires, soit «à peine» un contrôleur pour 300 commerçants. Est-ce suffisant? sommes-nous en droit de nous questionner.

L'EXPRESSION du 120611

Les intoxications alimentaires font des ravages: Plus de 500 victimes déjà!

Une intoxication coûte entre 20.000 et 30.000 DA/jour en cas d´hospitalisation. Avec le nombre de cas enregistrés chaque année, cela représente une fortune pour le Trésor public.

C´est la totale. Frappé par un déréglage climatique, perturbé socialement et instable au plan politique, l´été 2011 s´annonce par des vomissements. Deux mois avant le début officiel de la saison estivale, les intoxications alimentaires font déjà des ravages. Plus de 500 citoyens, dont la plupart des enfants ont été victimes de ce mal pourtant maîtrisable avec un minimum d´hygiène. Avant-hier, les sirènes des ambulances ont extrait les habitants de Guerrara, dans la wilaya de Ghardaïa, de leur excès de «zen».

Pas moins de 216 personnes ont été admises depuis, dans l´établissement hospitalier de Guerrara, suite à une intoxication alimentaire provoquée par la consommation de pâtisserie. Ces personnes, dont 41 sont toujours en observation, ont consommé de la pâtisserie avant de ressentir des douleurs abdominales accompagnées de nausées et de vomissements.

Selon le directeur du commerce, des agents de la qualité ont procédé aux différents prélèvements sur le produit incriminé ainsi que les ingrédients utilisés afin de déterminer l´origine de cette intoxication et ont aussi procédé, à titre conservatoire, à la fermeture du local. Quelques semaines auparavant, ce sont 44 élèves du cycle primaire au centre d´examen du CEM Abdeslam-Abdallah dans la wilaya de Bordj Bou Arréridj, qui ont été victimes de ce même mal. L´intoxication a été causée par la consommation de viande hachée, selon le directeur du commerce de la wilaya. Des microbes ont été décelés, après analyse bactériologique de toutes les autres denrées consommées (riz, fromage, jus de fruit et même l´eau du robinet), dans cette viande pourtant livrée, transformée et cuisinée le jour même de l´examen. Pas moins de 17 personnes, dont le directeur du centre d´examen du CEM Abdeslam-Abdallah, ont été présentées devant le tribunal de la ville. Si cette mesure a calmé l´ardeur des parents d´élèves victimes de cette négligence, elle ne règle pas pour autant le problème en question. Comme dans les autres wilayas, l´hygiène fait défaut dans les établissements scolaires, les restaurants et les fast-foods de Bord Bou Arérridj. Même les résidences universitaires n´y n´échappent pas.

Le 18 mai dernier, 2000 étudiantes, résidentes de la cité universitaire de M´douha (Tizi Ouzou), ont pris part à une marche à travers la ville, organisée à l´appel du comité de cette résidence, en réaction à une intoxication alimentaire collective, qui y a été enregistrée.

«400 étudiantes intoxiquées», «Non à l´absence d´hygiène», ont été les slogans scandés par les participantes à cette marche, qui s´est ébranlée de la cité universitaire de M´douha pour aboutir au siège de la wilaya. Cette intoxication a été due, selon des étudiantes, à l´ingestion de poulet et de mayonnaise avariés. Plus de 200 étudiantes ont été admises à l´hôpital. Le même jour, ce sont 61 élèves d´une école primaire de la ville de Barika, dans la wilaya de Batna, qui ont été victimes du même mal. Les écoliers de la 1ère à la 4e année primaire ont consommé des oeufs et du yaourt à la cantine de leur établissement. La gamme de produits à l´origine de ces intoxications n´est pas très large: la viande, le poulet, la mayonnaise et le yaourt. Si ces intoxications n´ont pas engendré de morts jusqu´à présent pour cette année, il n´en demeure pas moins qu´elles coûtent une fortune au Trésor public. Une intoxication coûte entre 20.000 et 30.000 DA/jour en cas d´hospitalisation. A l´évidence, le seul moyen d´y remédier demeure la prévention. Mais les moyens font terriblement défaut. Qu´en en juge: il y a aujourd´hui 1,4 million d´opérateurs sans compter ceux activant dans le commerce informel. Pour contrôler ces bataillons de fast-foods, de gargotes et de restaurants, la direction du contrôle économique et de la répression des fraudes n´a que 7800 employés! C´est tout simplement de l´impossible et donc les intoxications séviront tant que cet aspect n´est pas efficacement pris en charge.

Entre 160.000 et 170.000 infractions d´ordre alimentaire sont enregistrées annuellement dont 71% sont relatives au non-respect des conditions d´hygiène, que ce soit lors de la présentation des produits alimentaires ou dans les restaurants et les fast-foods.

Et on est encore loin du couscous collectif des fêtes sous une chaleur torride.

CNA

المجلس الوطني للتأمينات

CONSEIL NATIONAL DES ASSURANCES

1, rue chahid Aïssa Azzi Dély-Ibrahim – Alger

Tél : 021 91 90 30 Fax : 021 91 91 51